

REGISTRE NUMERIQUE

Référence	Lieu	Auteur	Contribution	Catégories d'analyse
151	Web	leblanc michel	cette entreprise prétant de faire l'emploi c'est faux ils ont plus détruit le tissu économique, je vous fait part que les éoliennes sont piloté en Allemagne, c'est une société qui gère le grand ouest il y a aucune création d'emploi, l'exploitant a fermé son site a Surzur.	divers le parc éolien : pilotage, balisage, bridage
150	Email	Patrick FORICHER	madame le commissaire enquêtrice, je viens terminer ma contribution sur les informations du dossier de l'exploitant, il a une certaine légèreté sur les chiffres et de les interpréter comme bon lui semble sur l'ensemble du dossier j'ai pris pour exemple les émissions Co2, je vous joint un fichier. il est important que c'est une faute grave de mentir ou de manipuler un dossier pour vendre son projet c'est pas digne d'un professionnel. Il ne peut être validé par les institutions . Je vous remercie de votre écoute . J'espère que votre décision sera de rejeter le projet définitivement .	Forme et qualité du dossier d'enquête
149	Web	foricher patrick	madame le commissaire enquêtrice, je viens terminer ma contribution sur les informations du dossier de l'exploitant, il a une certaine légèreté sur les chiffres et de les interpréter comme bon lui semble sur l'ensemble du dossier, je me pose même des questions sur le sondage sur la population ? j'ai pris pour exemple les émissions Co2, je vous joint un fichier. il est important que c'est une faute grave de mentir ou de manipuler un dossier pour vendre son projet c'est pas digne d'un professionnel. Il ne peut être validé par les institutions . Je vous remercie de votre écoute . J'espère que votre décision sera de rejeter le projet définitivement .	Forme et qualité du dossier d'enquête
148	Web	BOURHIS JOEL	S'agit-il des éoliennes existantes situées au lieu-dit Cambocaire à 56190 Noyal Muzillac? Si oui comment peut-on surseoir le rejet du Tribunal administratif de Nantes et du conseil d'état qui ont refusé le permis de construire ? Des nuisances et des risques pour la faune ont été signalées, je doute fort que le projet que vous soumettez apportera satisfaction. Les éoliennes existantes doivent être démantelées et la zone concernée remise en état!	décision de justice démantèlement du parc Impact sur faune
147	Web	Anonyme	Nous demandons le démantèlement de ces TROIS éoliennes. Pourquoi un rendu de justice n'est pas appliqué ? De quel droit, commence t'on des travaux sans avoir TOUTES les autorisations ? Pour qui est positif cette implantation ? Le promoteur, les bobos écologistes, les agriculteurs qui leur louent leur terre et habitent dans les villes voisines, ceux qui les voient « au loin » sans les nuisances..... Absolument contre ces éoliennes et leurs nuisances réelles que nous subissons chaque jour ! Y a t'il un seul point positif pour nous riverains ? Aucun . Merci de constater que ce projet est inacceptable	avis défavorable décision de justice démantèlement du parc
146	Web	Gayvellet ludivine	les intellectuels et les élites ont trahi leur mission de défendre la justice et le raison au nom d'une idéologie antidémocratique et d'intérêts personnel . l'interview de Bernard du Durand le 14 dec 2020	divers Observations générales sur l'éolien

145	Web	MATHILDE LE GUEN	<p>Madame la Commissaire Enquêtrice,</p> <p>Dans le cadre de l'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société EE NOYAL en vue de régulariser l'exploitation des actuelles éoliennes E2 et E3, et le démantèlement de l'actuelle éolienne E1 sur un terrain sis lieudit Les Landes de Cambocaire (56190) NOYAL-MUZILLAC, j'interviens pour l'Association Vents de Discorde dont le siège est Petit Kerboin (56190) NOYAL-MUZILLAC.</p> <p>Ma cliente s'oppose vivement à la demande de régularisation formulée par la société EE NOYAL pour les raisons suivantes :</p> <p>Pour mémoire, par une demande en date du 11 juillet 2016, la société « EE Noyal » a sollicité une autorisation unique portant sur la construction d'une installation de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant trois aérogénérateurs d'une puissance maximale de 10.5 MW et deux postes de livraison sur la commune de NOYAL-MUZILLAC.</p> <p>Le Préfet du Morbihan a fait droit à la demande du pétitionnaire en délivrant un arrêté le 15 mai suivant tenant lieu de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autorisation d'exploiter (article L. 512-1 du code de l'environnement), - permis de construire (article L. 421-1 du code de l'urbanisme), - approbation au titre de l'article L. 323-11 du code de l'énergie. <p>Par deux requêtes enregistrées au greffe du Tribunal administratif de Rennes les 17 septembre et 1er octobre 2018 sous les numéros 1804403 & 1804641, l'Association « vent de Discorde » et plusieurs autres requérants, ont demandé l'annulation de l'arrêté litigieux du 15 mai 2018.</p> <p>Il sera noté que, par une requête enregistrée au greffe de ce Tribunal administratif sous le numéro 1804404, Monsieur Michel BUISSON a également contesté la légalité de cet arrêté.</p> <p>Par un jugement rendu le 1er octobre 2020 (n°1804403 ;1804404 ; 1804641), le Tribunal administratif de Rennes a rejeté l'ensemble des requêtes. L'ensemble des requérants a interjeté appel du jugement susvisé par deux requêtes des 2 et 3 décembre 2020 (20NT03738 ; 20NT03774).</p> <p>Par un arrêt en date du 15 février 2022, votre Cour a annulé l'arrêté litigieux du 15 mai 2018 considérant que « le projet litigieux doit être regardé à la fois comme portant atteinte au caractère des lieux avoisinants et aux paysages naturels au sens de l'article R. 111-27 du code de l'urbanisme et comme présentant pour la protection des paysages et la commodité du voisinage des inconvénients excessifs, qui ne sauraient être prévenues par des prescriptions spéciales, en méconnaissance des dispositions précitées des articles L. 181-3 et L. 511-1 du code de l'environnement ».</p> <p>Le Conseil d'Etat, par un arrêt (n°462343,462345) en date du 14 octobre 2022, a confirmé cette analyse en rejetant le pourvoi formé par la société EE NOYAL.</p> <p>Il convient en effet d'indiquer à cet égard que, sans attendre que la décision soit purgée de tout recours, la société pétitionnaire s'est empressée d'achever les travaux et de préparer ainsi la mise en service du parc.</p> <p>Aussi, et par un arrêté en date du 14 avril 2022, le Préfet du Morbihan a entendu prendre des mesures conservatoires au titre de l'article L. 171-7 du code de l'environnement en autorisant la poursuite de l'exploitation.</p> <p>Par un arrêté du même jour, une mise en demeure imposait soit le dépôt d'un dossier de cessation d'activité, soit d'un dossier de demande d'autorisation environnementale.</p>	avis défavorable décision de justice Mesures de réduction (plantation de haies)
144	Web	ANGIBAUT Sylvain	<p>Complément de la contribution 134 (Web)</p> <p>Le projet de régularisation administrative présenté par la société EE Noyal ne respecte pas l'un des objectifs du projet de loi relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables qui préconise (je cite un extrait du point 2 du communiqué de presse du Conseil des Ministres du 26 novembre 2022) de rechercher « du foncier qui soit adapté aux projets des énergies renouvelables en mobilisant les parkings, les terrains dégradés et les bords d'autoroutes ».</p> <p>Depuis 2018 (année de délivrance de l'arrêté autorisant la construction du parc éolien de Noyal-Muzillac (autorisation annulée en 2022)), les choses ont bien changé.</p> <p>La loi du 10 mars 2023 prend enfin en compte le niveau d'acceptabilité locale qui a fortement baissé suite à la prolifération anarchique des parcs éoliens. Cette loi entend concilier l'amélioration de l'acceptabilité locale avec l'accélération du déploiement des énergies renouvelables qui passe nécessairement par la recherche d'un mix énergétique moins centré sur l'éolien terrestre.</p> <p>D'ailleurs pour atteindre cet objectif, les communes sont dans l'obligation de présenter d'ici la fin 2023 leur plan de développement des ENR ce qui ouvrira certainement pour les services de l'Etat de nombreuses possibilités pour des projets qui seront aussi efficaces et surtout moins impactants pour les populations locales et qui répondront pleinement aux objectifs de la loi du 10 mars 2023.</p> <p>Le parc éolien des Landes de Cambocaire a été construit et mis en exploitation (avant qu'il soit déclaré illégal par un jugement du TA de Nantes (jugement confirmé par le Conseil d'Etat)) dans un environnement qui n'est absolument pas adapté pour recevoir de éoliennes de 180 mètres de hauteur et cela quel que soit leur nombre (2 ou 3).</p> <p>Il doit être démantelé dans sa totalité.</p>	Observations générales sur l'éolien démantèlement du parc décision de justice

143	Web	Anonyme	Nuisance sonore et visuel. Mais aussi un rendement trop faible par rapport au prix et aux dégâts engendrés. un maire qui reste dans son silence incapable d'assumer ces choix , il enroule dans la farine ces propres citoyens de sa commune, il n'a pas sa place d'être le maire de noyal . je demande démantèlement aussi	démantèlement du parc impact paysager/visuel Nuisances sonores
142	Web	LE BARS Gilbert	Je suis consterné par la lecture du paragraphe 7 en pièce jointe. L'intérêt du promoteur pour notre territoire plutôt méprisant que respectueux nous fait croire que sans EENoyal notre territoire serait quasiment à l'abandon par l'action des agriculteurs qui afficheraient une agriculture non raisonnée et polluante, dangereuse pour la biodiversité, l'hydraulique, la gestion des zones humides et l'utilisation de pesticides. A ceci s'ajoute que l'ensemble des acteurs du territoire seraient dans l'incapacité de valoriser ce territoire. Vous y découvrirez que le retrait des 3 éoliennes n'aurait qu'un impact négligeable sur l'ipact sonore. Lisez ce document qui me laisse sans voix. Messieurs et Mesdames les agriculteurs de notre territoire voir peut-être propriétaires des terrains d'accueil des 3 éoliennes, cette Société industrielle a une bien piètre opinion de vous, de votre travail et implication la vie locale. Etant fils d'agriculteur, et ayant moi même travaillé dans ce milieu, je peu vous dire que je suis choqué du peu de considération pour nous pour vous. Ne nous laissons pas insulté, chacun est libre de choisir ses positions, mais personne n'a le droit de nous juger. Je suis contre ce projet qu'il soit à 1, 2 ou 3 éoliennes, la campagne n'appartient pas au promoteur mais à nous, les agriculteurs ou pas, qui avons choisi ce mode de vie .	avis défavorable forme et qualité du dossier d'enquête Nuisances sonores
141	Web	Anonyme	Je suis contre ce projet eolien	avis défavorable
140	Web	Anonyme	Ce projet éolienne est une honte, antibiodiversité .. Les pales font du bruits, le paysage a perdu de son charme et sa tranquillité. Ce projet éolien est hors la loi .. Les petits face à un combat de géant .. Je demande de démantèlement de ces 3 éoliennes	décision de justice démantèlement du parc impact paysager/visuel nuisances sonores
139	Web	Anonyme	3 éoliennes hors la loi qui nuisent à l'environnement des hameaux aux alentours .Ces éoliennes doivent disparaître de notre paysage.La décision de la justice doit être appliquée . Nous demandons le démantèlement total des ces 3 éoliennes.	décision de justice démantèlement du parc impact paysager/visuel
138	Web	Anonyme	Pourquoi ce projet a t-il vu le jour sans permis ? Site défiguré, nous ne reconnaissons plus cet endroit qui était si paisible. Pourquoi le décision de la cour administrative de Nantes n'a t-elle pas été appliquée ? Aucune haies ne pourra atténuer les désagréments causés par ces éoliennes. Bruit permanent insupportable pour notre quotidien. Nous souhaitons le démantèlement complet des 3 éoliennes.	décision de justice démantèlement du parc impact paysager/visuel Mesures de réduction (plantation de haies) Nuisances sonores
137	Web	demarest emilie	Nous avons passé plusieurs années nos vacances dans cette commune avant implantation des éoliennes, le charme de ce paysage il avait ce confort ce silence aucune pollution de bruit c'était le plaisir de pouvoir attendre la nature. Depuis que ces montres ils sont arrivés, ils ont détruit le paysage et le silence qui régnait, ils ont détruit un tissu économique local sur le tourisme, qui va accentuer la précarité des personnes qui vivaient du tourisme, notre hôte qui nous a hébergé, il a perdu plus de 50% la premier année de l'implantation et la 2 années 80 %, depuis nous sommes plus revenus le bruit la nuit comme de jour, le balai des ombres portées devenait insupportable. Le chant des oiseaux a été remplacé par le chant des éoliennes, nous espérons de tout cœur que la raison l'emportera. Je suis pour démantèlement.	démantèlement du parc effet stroboscopique/ombre portée impact paysager/visuel impact sur activités touristiques Nuisances sonores
136	Web	laquittant jean	Je suis contre les éoliennes qui sont anti écologique et une escroquerie financière.La defiguration de notre patrimoine serait irréversible.	avis défavorable impact paysager/visuel Observations générales sur l'éolien

135	Web	foricher patrick	<p>Bonjour</p> <p>Depuis 2 ans nous savons que la filière de l'éolien a des difficultés financières, le fabricant d'éoliennes allemandes est donc passé, depuis janvier 2021 de 33 € à 7€ en octobre 2023, soit une perte de valeur de 80%.</p> <p>Le fabricant allemand il est en train de couler sous nos yeux.</p> <p>https://factuel.media/blogs/blog-articles/15-milliards-deuros-de-pertes-la-filiere-eolienne-explose_ba_20577201</p> <p>Influencé par les lobbies, l'Europe a voulu sauver les fabricants d'éoliennes en 2022, ils ont poussé les pays membres à accélérer les parcs éoliens, c'est pour cela en France les projets d'éoliens ont explosé en France en 2022, ils ont réussi à remplir leurs carnets commandes en 2023 le paradoxe dans tout cela ils ont quand même des pertes financières, il y a 2 raisons à cela.</p> <p>La première raison le financement, il ne faut surtout pas oublier que la croissance financière des entreprises du secteur l'énergies renouvelables intermittents est essentiellement due aux subventions absolument gigantesques qu'ont consacré les états dans ce domaine.</p> <p>La fortune des acteurs de la filière éolienne s'est fait essentiellement par l'argent des contribuables sans ces subventions et les avantages fiscaux et de l'achat du kWh 3 fois supérieur sans ces avantages elles ne seraient pas rentable financièrement , l'image écologie est purement marketing .</p> <p>Saviez-vous depuis 2018 il y a une taxe qui s'est rajouté sur l'essence de 20 cts /litre d'essence pour subventionné les éoliennes.</p> <p>La transition écologique que nous vendent nos gouvernants n'est qu'un leurre et ne sert qu'à remplir les poches des consortiums financiers du vent financé par l'argent des Français.</p> <p>https://www.economiamatin.fr/news-les-benefices-des-promoteurs-eoliens-finances-par-les-taxes-sur-l-essence</p> <p>La deuxième raison la filière éolienne a fait la preuve tangible de son inefficience, tant rentabilité qu'un terme impact sur les enjeux climatiques.</p> <p>ex : L'Allemagne qui a le plus grand nombre éolien en Europe 30.000 éoliennes elle continue à émettre 15 fois plus CO2 que la France, l'Allemagne elle est obligé de faire tourner ces centrales à charbon pour avoir de l'électricité, les éoliennes elles ne diminuent pas le CO2, elles contribuent à l'augmentation du co2.</p> <p>Les états unis ont annoncé en septembre 2023 l'annulation a deux centrales éoliennes, elle va retourner vers des nouvelles technologies vers des centrales écologiques qui va utiliser du co2 (co2 supercritique) en octobre 2023 ils ont inauguré la première centrale au Texas, elles sont plus rentables que le nucléaire le rejet de co2 quasi nul, elle sera l'avenir de demain.</p> <p>https://www.neozone.org/innovation/de-la-taille-dun-bureau-cette-turbine-a-dioxyde-de-carbone-supercritique-rend-obsolètes-90-des-centrales-thermiques/</p> <p>Le parlement européen se retourne vers une énergie plus propres le 23 novembre 2023</p> <p>Le nucléaire est définitivement reconnu comme industrie verte</p> <p>https://www.lefigaro.fr/conjoncture/le-nucleaire-reconnu-comme-industrie-verte-par-le-parlement-europeen-20231121?fbclid=IwAR0NkskpFkNXQLJUIYR3zp37_ogmSfpScs6IXhjabnOCgw75_fzCrr87o</p>	<p>démantèlement du parc</p> <p>Observations générales sur l'éolien</p>
-----	-----	------------------	---	---

134	Web	ANGIBAUT Sylvain	<p>2 éoliennes au lieu de 3 donc 33% de production en moins. Quel secteur d'activité pourrait supporter une baisse aussi importante tout en restant économiquement viable? Avec de telles marges, cela explique les réelles motivations des entreprises ainsi que le développement anarchique des parcs éoliens terrestres et tout cela sous la bienveillance de l'Etat qui voit là un bon moyen d'atteindre ses objectifs en matière de production d'électricité à l'aide d'énergies renouvelables. Pour justifier sa politique concernant l'éolien terrestre, l'Etat sous l'influence du puissant lobby de ce secteur nous dit vouloir rattraper le retard pris par rapport à nos principaux voisins européens. L'Allemagne est souvent prise en exemple pour son nombre d'éoliennes plus important mais elle a aussi un bilan carbone par habitant bien plus élevé que celui de la France ! Qui est le bon élève ? Pour délivrer les autorisations de construction et d'exploitation de parc éolien, l'administration se base notamment sur le respect d'un éloignement d'au moins 500 mètres par rapport aux habitations et le respect de normes sonores qui limite les émergences à 5 dB (A) le jour et à 3 dB (A) la nuit pour un bruit ambiant supérieur à 35 dB (A). Ces 2 points (éloignement et émissions sonores) sont présentés comme faisant partie d'une réglementation très protectrice pour les riverains. Suite à la mise en service du parc des Landes de Cambocaire en décembre 2021, nous pouvons affirmer maintenant avec certitude qu'il n'en est rien. J'habite dans le village de St-jean et il est impossible de dormir les fenêtres ouvertes et profiter des extérieurs une bonne partie de l'année. Dans certaines conditions de vent, il est difficile de dormir même avec les fenêtres fermées ! L'éloignement de 500 mètres par rapport aux habitations est une distance minimale qui s'applique pour des éoliennes à partir d'une hauteur de 50 mètres et qui peut être augmentée par une prescription spéciale pour limiter les impacts sur le paysage et les nuisances sonores. Le parc de Noyal-Muzillac étant ceinturé par de nombreux hameaux, il est impossible d'appliquer une prescription spéciale d'éloignement qui soit efficace en rapport à des éoliennes de 180 mètres de haut. De même l'étude acoustique présentée avec un plan de fonctionnement optimisé bien que répondant à la réglementation est très insuffisant pour réduire efficacement et de manière significative les nuisances sonores pour les populations riveraines (des émergences pouvant parfois dépassées les 10 dB (A) sont forcément audibles et très impactantes sur le sommeil même pour un niveau de bruit ambiant inférieur à 35 dB (A)). L'arrêté préfectoral d'avril 2022 en permettant la possibilité de présenter un « nouveau projet » est utilisé par la société EE Noyal pour contourner le jugement du tribunal administratif de Nantes de février 2022 (confirmé par le conseil d'Etat fin 2022) qui précise qu'il n'y a pas des prescriptions spéciales pour réduire les atteintes excessives aux paysages et à la commodité du voisinage au sens de l'article R. 111-27 du code de l'urbanisme. Cet arrêté préfectoral postérieur au jugement du TA de Nantes est contestable et contesté, une procédure étant en cours. Ce « projet 2023 » qui n'a pour motivation principale que d'éviter un démantèlement total du parc n'apporte pas de solutions satisfaisantes pour réduire de manière significative les nuisances visuelles et sonores. Juste pour anecdote, un permis pour un projet de construction (situé à Saint-Jean sur la commune de Questembert) d'une habitation de plain-pied, d'une surface plancher de 117 m2, d'une hauteur inférieure à 5 mètres ayant pour usage d'être ma future résidence principale et pouvant répondre</p>	<p>avis défavorable coût et rendement du parc éolien décision de justice démantèlement du parc Nuisances sonores Observations générales sur l'éolien</p>
133	Web	Anonyme	Je suis contre le maintien des éoliennes en mer	Hors sujet
132	Web	Anonyme	Ce projet est une aberration sur le plan écologique et une véritable nuisance pour les habitants. Je m'y oppose fermement, où s'arrêtera cette escalade au profit ?	<p>avis défavorable impact paysager/visuel Impact sur faune</p>
131	Web	Lea tranchand	Je suis contre le maintien des éoliennes	avis défavorable
130	Web	Anonyme	Non mais autant organiser une course de pétroliers dans le port de La Roche-sur-Yon ? Sérieux ! Réagissez !	Hors sujet
129	Web	Anonyme	Je suis contre le maintien de ces éoliennes	avis défavorable
128	Web	Anonyme	Je suis contre le maintien des éoliennes. Vraiment déplorable !	avis défavorable
127	Web	Anonyme	<p>Ces éoliennes sont une aberration écologique. Ou vont ces gigantesques pales une fois leur durée de vie terminée ? Que devient l'écosystème autour de l'énorme bloc de béton coulé pour fixer la base ? Qu'en est-il des oiseaux survolant aux alentours ? Des nuisances sonores engendrées à 1 kilomètre à la ronde ? Je suis contre le maintien des 3 éoliennes. Proposer une haie d'arbustes pour contrer soit disant le son et la vue n'y changera rien. Chercher des solutions plus DURABLES et moins sources de CONFLITS serait plus envisageable. Ce groupe n'y voit que l'intérêt économique et non écologique, nous ne voulons pas de ces éoliennes chez nous.</p>	<p>avis défavorable démantèlement du parc Impact sur faune Mesures de réduction (plantation de haies) Nuisances sonores</p>
126	Web	Anonyme	Bonsoir, en discutant avec mes voisins, tous proches du site éolien de cambocaire, et d'accord avec le fait que les éoliennes sont bruyantes, démesurées, plusieurs de ceux ci ne vont pas contribuer a cette enquête publique, car ils sont déçus par cette parodie.. a quoi bon? où est la justice?? Les 3 éoliennes ont été déclarées illégales, mais le préfet autorise malgré tout qu'elles tournent..	<p>décision de justice enquête publique impact paysager/visuel Nuisances sonores</p>
125	Web	Anonyme	<p>Nous rejetons complètement ce nouveau projet de conserver les éoliennes 2 et 3 implantées illégalement sur le site. Nous demandons le démantèlement complet du site. Constat de bruit permanent et d'effets stroboscopiques dans notre habitation. Aucune proposition de démantèlement partiel n'est acceptable, aucune préconisations ne peut atténuer les inconvénients causés tant aux paysages qu'aux commodités de voisinage.</p>	<p>avis défavorable décision de justice démantèlement du parc effet stroboscopique/ombre portée Nuisances sonores</p>

124	Web	Anonyme	Projet incohérent et inadapté à l'environnement d'implantation. Notre bien et notre environnement sont tout simplement tout simplement complètement impactés . Nuisances sonores jours et nuits, fenêtres fermées et maison parfaitement isolée. Notre jardin n'est plus paisible , nous avons perdu la tranquillité que nous avons depuis 20 ans. Nous souhaitons le démantèlement complet des 3 éoliennes puisque aucune préconisation ne peut atténuer les nuisances causées.	démantèlement du parc impact paysager/visuel Nuisances sonores
123	Web	Anonyme	Je m'oppose à ce projet, les éoliennes sont trop bruyantes et elles causent des problèmes de connexion.	avis défavorable Nuisances sonores
122	Web	Anonyme	Bonsoir, Ce projet éolien déjà implantées sur le territoire de Cambocaire nuit au paysage, au patrimoine culturel qui se trouve à proximité, aux habitants et aux animaux. De plus, les éoliennes ont été bâties sur des champs cultivables avant leur implantation, et désormais ruinés car recouverts de goudron et de béton. Le fonctionnement des éolienne est bruyant, déranger ainsi les habitants et les animaux des environs. Ajoutez à cela le fait que des personnes y voit un terrain de rally moto tard dans la nuit. Je m'oppose à ce projet et espère que ma contribution apportera une pierre à l'édifice de l'opposition massive à ce parc.	avis défavorable impact paysager/visuel Impact sur faune Nuisances sonores
121	Web	Anonyme	Dénonciation de la r3daction de l'avis d'enquête publique qui n'indique pas du tout qu'il s'agit d'3oliennes existantes. Le projet n'a pas obtenu de permis de construire (quid des décisions de justice ? Nuisances confirmées par la justice (environnement et voisinage. Surmortalité des chiroptères.	décision de justice enquête publique Impact sur faune
120	Email	Patrick FORICHER	Objet : dossier N° 7 les dangers et sur les projections bonjour je vous transmets également par mail ma contribution , ils ont voulu mettre un parc XXL de 183 M de haut dans un mouchoir de poche, pour arriver à leur fin ils ont considérablement réduit les impacts, il y a un manque de professionnalisme sa montre leur incompetence dans le domaine du danger seul l'argent compte, je ne comprends pas comment un dossier incomplet qui comporte des mensonges qu'on puisse donner son aval , je trouve que notre maire ainsi que la communauté commune ont une certaine complaisance pour ce dossier ?,d'avoir conscience des dangers!!!! seulement en 2 ans activités il y a déjà des conséquences ,vous avez pu constater dans plusieurs contributions des accidents dus à la proximité des éoliennes de la route communale et départementale , les ombres portées qui perturbent les conducteurs sur la route et également l'autre route de l'eau qui se déverse sur la route qui provoque des aquaplanings , les riverains sont confrontés à ce danger en permanence , je vous fais part d'une pièce jointe la liste des dangers. bonne journée	étude de danger
119	Web	foricher patrick	dossier N° 7 les dangers et sur les projections je viens vous part de ma contribution . ils ont voulu mettre un parc XXL de 183 M de haut dans un mouchoir de poche, pour arriver à leur fin ils ont considérablement réduit les impacts, il y a un manque de professionnalisme sa montre leur incompetence dans le domaine du danger seul l'argent compte, je ne comprends pas comment un dossier incomplet qui comporte des mensonges qu'on puisse donner son aval , je trouve que notre maire ainsi que la communauté commune ont une certaine complaisance pour ce dossier ?,d'avoir conscience des dangers!!!! seulement en 2 ans activités il y a déjà des conséquences ,vous avez pu constater dans plusieurs contributions des accidents dus à la proximité des éoliennes de la route communale et départementale , les ombres portées qui perturbent les conducteurs sur la route et également l'autre route de l'eau qui se déverse sur la route qui provoque des aquaplanings , les riverains sont confrontés à ce danger en permanence , je vous fais part d'une pièce jointe la liste des dangers.	étude de danger
118	Web	plouzenec antoine	Bonsoir, Je n'ai aucune confiance dans ce nouveau projet qui ne sont qu'un mensonge pour qu'un agriculteur se fasse de l'argent sur le dos des autres sans aucune gêne. (Que l'on mette et à ceux qui sont pour, une éolienne à 500 m au Sud Ouest de leur maison avant d'aller polluer le reste de la commune ils verront ce que c'est que l'ombre qui flash sur leur maison en permanence en fin d'après-midi) Un mensonge de la part des sociétés Françaises avec des capitaux étrangers qui n'ont qu'un but se faire de l'argent, un maire qui berne ces citoyens avec la complicité la communauté de commun ,il y a une anguille sous roche la gourmandise est un vilain défaut . (Dossier très bien monté mais bourré de mensonges) . Enfin les soit disant retombées... pour faire du nouveau projet la plus belle des retombées est la perte de valeur de vos biens. Personne ne voudra venir acheter les maisons et terrains avec des éoliennes grandes comme la Gare Montparnasse. C'est purement et simplement un scandale et une honte!	effet stroboscopique/ombre portée Impact sur l'immobilier Divers

117	Web	Anonyme	Je suis contre les éoliennes, elles produisent trop peu d'électricité, ont un impact négatif sur la biodiversité, défigurent les paysages et sont aussi à l'origine de nuisances sonores ou encore le désavantage de ne pas être recyclables.	avis défavorable observations générales sur l'éolien impact sur la faune impact paysager/visuel nuisances sonores
116	Web	BERTRAND-KOUIDER Hélène	Notre maison se situe en haut du village de St Jean. Depuis l'installation et la mise en route des éoliennes, nous entendons un bruit de soufflerie, de moteur, type machine à laver. Ce bruit est particulièrement important la nuit et ne nous permet plus de laisser les fenêtres ouvertes. Étant en hauteur, aucun arbre, aucune haie, aucun bâtiment ne peut faire obstacle au son. Bien évidemment nous voyons aussi les éoliennes directement. Les phares rouges sont gênants la nuit. Le jour, un mouvement perpétuel, sauf si elles ne fonctionnent pas, attire le regard. Impossible aujourd'hui de bénéficier de la tranquillité visuelle ou du calme recherché à la campagne.	effet stroboscopique/ombre portée impact paysager/visuel Nuisances sonores mesures de reduction (plantation de haies)
115	Web	Anonyme	Bonjour Madame la commissaire enquêtrice, Nous sommes contre ce projet et cette demande d'autorisation environnementale. L'entreprise EE Noyal n'a respecté aucune règle et se moque des riverains du secteur. Une décision de justice a été prononcée, ce parc éolien doit disparaître. Ce projet a pour unique vocation d'alimenter un business malsain et n'a aucune ambition écologique. L'écologie pragmatique, ce n'est pas ça... Ils y gagnent quoi les riverains dans cette histoire ? Rien, ils y perdent : - Dépréciation immobilière - Nuisances et baisse du confort de vie - Conséquences sur la santé mentale et physique - ... Nous habitons à proximité de ces éoliennes mais avons la "chance" de subir peu de nuisances (terrain en flanc de colline) comparé à certains voisins. Nous soutenons par conséquent les riverains plus exposés qui chaque jour en subissent les effets. Et oui, ce n'est pas un mythe, les éoliennes ça fait du bruit, de l'ombre (effet stroboscopique lorsqu'on se trouve au nord des éoliennes), c'est moche, ça nécessite des travaux titanesques (excavation, terrassement, destruction de la faune/flore...) et l'emploi de matériaux pas franchement écologiques, tout ça pour être remplacées au bout de ~15 ans. Leur taille démesurée et le lieu de leur implantation n'a d'ailleurs aucun sens, la proximité des habitations est un véritable problème. N'oublions pas que si ce projet aboutit, c'est la porte ouverte à l'installation d'autres éoliennes et il y en a déjà bien assez dans le secteur qui dégradent nos beaux paysages ruraux bretons... Enfin, Monsieur SAUVAGET, il est temps de partir. Vous pourrez toujours remettre vos éoliennes au fond de votre jardin. Cordialement, E&A	avis défavorable décision de justice Impact sur l'immobilier Nuisances sonores démantèlement du parc observations générales sur l'éolien
114	Web	Anonyme	Éoliennes hors normes, bruyantes, effets stroboscopique, impossible de vivre proche d'engins de cette taille qui occasionne un bruit de moteur incessant. Pourquoi EENoyal qui a son siège dans l'est ne monte pas son projet proche de son domicile.	effet stroboscopique/ombre portée impact paysager/visuel Nuisances sonores
113	Web	Anonyme	Je m'oppose à ce projet éolien industriel pour les raisons suivantes : Destruction du patrimoine et du paysage. Nuisances subies par les riverains. Atteintes à la biodiversité. <i>Production d'énergie intermittente et non pilotable</i>	avis défavorable impact paysager/visuel Impact sur faune Nuisances sonores <i>Observations générales sur l'éolien</i>
112	Web	Anonyme	Ayant un gîte à proximité du projet éolien, je suis contre car celui-ci dénature notre site et engendre des nuisances sonores et visuelles pour les locataires. je pour le démantèlement immédiat	avis défavorable impact paysager/visuel Nuisances sonores démantèlement du parc
111	Web	Anonyme	Je suis las de toujours devoir donner des arguments (économique, écologique, ...) afin d'espérer tout au moins de réveiller les endormis, ceux qu'on manipule par l'argent et par l'intérêt. J'espère un jour avoir affaire à des personnes dont le raisonnement sera marqué par l'esprit et la conscience, plutôt que par l'intérêt économique. <i>Bien cordialement</i>	divers

110	Email	Monsieur et Madame CHOBE	<p>Objet : contribution n°1 CHOBÉ Didier Brigitte</p> <p>Depuis hier, impossible d'enregistrer notre contribution directement sur le site de la préfecture...</p> <p>Voici du coup notre contribution en 2 parties !!</p> <p>Madame l'enquêtrice,</p> <p>Comme quelques uns d'entre nous et l'Association Vent de Discorde, ma conjointe et moi-même, sommes requérants, depuis Juin 2018, dans l'action en justice qui concerne ce site éolien, contre l'Etat et le promoteur.</p> <p>Nous habitons à 500 m du site et une partie de notre habitation est destinée à la location, même si actuellement nous la réservons à notre usage personnel.</p> <p>Les inconvénients sont légion (impact visuel +++, effet d'écrasement +++, bruit intolérable en fonction des vents dominants, ombres portées dans notre habitation, les extérieurs et les axes routiers proches, balisage inopérant pour notre sécurité, devenir de notre capital immobilier ...) et l'indifférence et les négligences du promoteur et des services de l'Etat tout autant !!</p> <p>La CAA de NANTES a vu son jugement CONFIRME DEFINITIVEMENT PAR LE CONSEIL D'ETAT.</p> <p>Elle a annulé définitivement l'Autorisation Unique qui vaut permis de construire et d'exploiter...</p> <p>Sa décision DÉFINITIVE est motivée comme suit : elle reconnaît le projet comme PORTANT ATTEINTE aux PAYSAGES et à la COMMODITE de VOISINAGE, ET, PRESENTANT des INCONVENIENTS EXCESSIFS qui NE SAURAIENT ETRE PREVENUS PAR AUCUNE DES PRESCRIPTIONS SPECIALES !!!.....</p> <p>C'est très clair !! On se demande bien ce qui justifie ce dossier aujourd'hui !!! La justice n'a jamais dit que réduire le parc à 2 éoliennes était la solution pour l'autoriser !!!</p> <p>Dossier qui, si l'on prend le temps de le lire, ce que nous espérons que vous ferez Madame, et nos élus peut-être..., n'est qu'un honteux "bricolage" industriel qui fait fi de la justice avec hélas, une fois encore, la bénédiction de l'Etat...</p> <p>Nous refusons ce dossier qui NE DEVRAIT PAS EXISTER AU VU de la CHOSE JUGEE !!</p> <p>Nous refusons ce dossier qui NE DEVRAIT PAS EXISTER AU VU de la CHOSE JUGEE !!</p>	<p>effet stroboscopique/ombre portée</p> <p>impact paysager/visuel</p> <p>Impact sur l'immobilier</p> <p>Le parc éolien : pilotage, balisage, bridage</p>
109	Web	Anonyme	<p>Bonjour,</p> <p>Je m'oppose à ce projet qui va dénaturer notre paysage, quiétude et biodiversité.</p> <p>Nous avons choisi cette campagne telle quelle et nous appliquons à la conserver.</p> <p><u>Merci de nous respecter.</u></p>	<p>avis défavorable</p> <p>impact paysager/visuel</p> <p>Impact sur faune</p>
108	Web	Prigent yves	<p>Je viens régulièrement dans la région de Rochefort en terre, une région remplie d'histoire et où les espèces protégées viennent se réfugier. Je suis contre l'installation d'éoliennes, qui détruiraient la faune et la flore locale.</p>	<p>avis défavorable</p> <p>Impact sur faune</p>

107	Web	GUIGUEN Jean-Jacques	<p>Madame la Commissaire Enquêtrice,</p> <p>Je reprends dans les 3 premiers paragraphes les termes d'une contribution citée plus avant avec lesquelles je suis en totale adéquation.</p> <p>Je suis totalement contre ce parc éolien des Landes de Cambocaire qui est loin d'être un projet car les 3 éoliennes (et non 2) sont déjà implantées sur ce site depuis 2021, et ce sans permis de construire ni autorisation d'exploiter légaux.</p> <p>A l'automne 2022, le conseil d'Etat a validé la décision de la cour administrative de Nantes rendue en Février 2022 (https://www.legifrance.gouv.fr/ceta/id/CETATEXT000045184595) confirmant l'annulation de l'arrêté préfectoral qui autorisait l'exploitation du parc éolien, ce site est illégal. Sont-ils au-dessus des lois ?</p> <p>Par les décisions de justice, nous savons que ces éoliennes sont illégales et pourtant elles sont en fonctionnement 24h/24, 7j/7 alors que même l'arrêté préfectoral (qui n'est d'ailleurs plus applicable depuis Avril 2023) imposait un arrêt les nuits, 30 minutes avant le coucher du soleil et 30 minutes après le lever. Les requis de l'arrêté préfectoral n'ont jamais été respectés. Les éoliennes ont même tourné la nuit de la tempête Ciaran. Encore au-dessus des lois...</p> <p>Cette nouvelle enquête publique, sans aucun fondement et ne solutionnant en rien toutes les nuisances constatées, n'est qu'une (mascarade) nouvelle solution adoptée par EEF pour arriver à ces fins en tentant encore de contourner les décisions de justice (le dicton ne dit il pas "si tu ne peux pas passer par la porte, passe par la fenêtre"), et d'éviter le démantèlement du site de la Lande de Cambocaire. Toujours au-dessus des lois...</p> <p>Le préfet du Morbihan, représentant de l'état, donc de l'exécutif, fait également fi de la décision de justice et entérine un nouveau dossier de demande d'autorisation formulé par EEF ? L'État français serait il lui aussi au-dessus des lois en ne respectant pas les décisions de la justice ?</p> <p>Je joins à ce document une copie de ma précédente contribution en date du 15 janvier 2018 qui constituera une pièce retraçant à l'époque tous les points de désaccord pour l'implantation d'un tel site éolien sur la commune de Noyal-Muzillac, confirmant aujourd'hui et depuis la construction de ces engins, l'inquiétude qui était la nôtre quant- aux effets délétères résultants de cette construction illégales.</p> <p>En conclusion, j'exige :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'application stricte de la décision de justice qui annule aussi bien le permis de construire que le permis d'exploitation, il est indispensable de contraindre l'ÉTAT et le PROMOTEUR au total respect de la décision de justice - Le démantèlement complet du site étant donné qu'aucune préconisation ne pourra atténuer les inconvénients causés tant aux paysages qu'aux commodités de voisinage - Le rejet pur et simple de ce nouveau projet, qui n'en est pas un, puisqu'il ne réglera en rien les nuisances ayant fait l'objet de la décision prise par les différentes instances judiciaires demandant le démantèlement du site. <p>Vous avez la possibilité, Madame la Commissaire Enquêtrice, de dire non à ce projet, faites le, car de cette façon vous respecteriez :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La demande de la quasi-totalité des personnes impactées par ce projet, - Les décisions de justice demandant le démantèlement de ce site éolien illégal. 	<p>avis défavorable</p> <p>décision de justice</p> <p>enquête publique</p> <p>démantèlement du parc</p> <p>fonctionnement du parc : pilotage/balisage/bridage</p>
106	Email	Patrick FORICHER	<p>Objet : N° 6 NUISANCES SONORE ET VISUEL</p> <p>Madame la Commissaire enquêtrice,</p> <p>je viens vous part des nuisances que nous subissons ci joint le document la liste des nuisances, j'ai également fait une plainte auprès de la gendarmerie pour trouble du voisinage, je vous apporte également une vidéo des ombres portées dans notre habitations .</p> <p>Malgré les nombreux messages au maire , à l'exploitant et aux autres institutions ils sont restés silencieux , je n'ai aucune confiance à l'exploitant , cette société à l' ADN du mensonge , le dossier de l'exploitant comporte beaucoup d'erreurs qui sont intentionnelles .</p> <p>bien cordialement</p> <p>patrick foricher</p>	<p>effet stroboscopique/ombre portée</p> <p>Nuisances sonores</p>
105	Email	G. LE GOFF	<p>Objet : enquête publique noyal muzillac</p> <p>2 ème vidéo de ce que l'on voit de notre salon.</p> <p>et balisage des mats éolienne 2 et 3 non fonctionnel.</p> <p>désolée pour ces multiples envois, mais contrairement à ce qui était annoncé, les fichiers de plus de 25 Mo ne sont pas pris en charge.</p>	<p>Le parc éolien : pilotage, balisage, bridage</p>
104	Email	G. LE GOFF	<p>Objet : ombres portées</p> <p>ci joint les ombres portées chez nous, à entre 700 et 750 mètres des éoliennes 2 et 3.</p> <p>G. LE GOFF cambocaire noyal muzillac</p>	<p>effet stroboscopique/ombre portée</p>
103	Email	G. LE GOFF	<p>Objet : 2ème partie contribution</p> <p>2ème partie contribution, au vu de ses éléments, nous sollicitons le démantèlement des trois éoliennes des landes de cambocaire, noyal muzillac.</p>	<p>impact sur voirie</p> <p>Le parc éolien : pilotage, balisage, bridage</p>

102	Email	G. LE GOFF	<p>Objet : première partie de notre contribution bonjour, veuillez trouver ci joint la première partie de notre contribution, CONTRE le démantèlement d'une seule éolienne, POUR le démantèlement des 3. en souhaitant bonne réception, cordialement. G. LE GOFF</p>	démantèlement du parc divers
101	Email	Patrick FORICHER	<p>Objet : N° 5 IMPLANTATION DANS UNE ZONE HUMIDE ET LES DANGERS madame la commissaire enquêtrice, je viens vous faire part d'une information de l'implantation de l'éolienne E3 dans une zone humide notre cher exploitant il a toujours cette fâcheuse habitude de minimiser les impacts,également que la communauté de commune ferme les yeux , les conséquences sont graves. je transmets un documents sur la situation réelle : N° 5 IMPLANTATION DANS UNE ZONE HUMIDE ET LES DANGERS « Sous la pression de l'urbanisation et de l'artificialisation des terres, on estime à 67% le pourcentage de zones humides disparues depuis le début du XXe siècle, dont la moitié entre 1960 et 1990. Les connaissances scientifiques permettent aujourd'hui de mieux comprendre le rôle de ces écosystèmes aquatiques et l'importance de les protéger et de les restaurer. » Un rôle majeur pour la biodiversité Ces espaces sont porteurs d'une biodiversité riche avec d'innombrables espèces de plantes et d'animaux – oiseaux, amphibiens, poissons, insectes ou mollusques... En France métropolitaine, un tiers des 277 espèces connues d'oiseaux nicheurs dépend des zones humides. cordialement L'action de l'État en faveur des zones humides - Le code de l'environnement instaure et définit l'objectif d'une gestion équilibrée de la ressource en eau (Art. L.211-1 du code de l'environnement) et vise la préservation des zones humides. Il affirme le principe selon lequel la préservation et la gestion durable des zones humides sont d'intérêt général. - Depuis 2014, le Plan national d'actions en faveur des zones humides souligne l'engagement de l'État et de ses partenaires à intégrer la préservation de ces milieux dans l'ensemble des politiques publiques, les politiques relatives à l'eau et à la biodiversité, mais aussi à l'agriculture, à l'urbanisme ou à la prévention des risques naturels</p>	impact sur zone humide

100	Web	delton cendrine	<p>Je suis contre le parc l'éolien de lande cambocaire je demande démantèlement , surtout si on veut conserver notre caractère rural à vocation touristique.</p> <p>Lorsqu'il y a un projet tout se fait en catimini on parle plus d'argent que d'écologie, on vous dit que cela va rapporter à la commune en taxes et en redevances diverses que cela fera gagner aux propriétaires terriens en louant ou en vendant leur parcelle, on vous persuade que vous êtes un bon citoyen conscient des enjeux climatiques mais également un investisseur avisé mais personne ne parle des dégâts irréparables que les éoliennes vont provoquer dans le paysage, des nuisances sonores et visuelles qu'elles entraînent de la perte de la valeur des habitations environnantes, de l'effet repoussoir de ces éoliennes sur les visiteurs, des dégâts économiques sur les activités touristiques. Doit-on sacrifier ce que nous avons de plus cher, nos paysages et notre patrimoine ?</p> <p>En tant qu'élue (il y a deux éoliennes sur ma commune) je peux dire que les retombées financières sont moindres pour les communes ce sont les communautés de communes qui perçoivent l'essentiel des taxes.</p> <p>Mettre des éoliennes sur des parcelles privées c'est source de jalousies et de conflits entre propriétaires et de gros problèmes au sein d'une commune....</p> <p>Il y a beaucoup d'autres problèmes plus généraux que l'on peut évoquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> -l'électricité d'origine éolienne coute plus cher :EDF est contraint d'acheter ce courant un prix de 82 €le mégawatt heure et elle le revend moins cher = gaspillage financier. - l'énergie éolienne n'est pas une filière industrielle et technologique créatrice de richesse et d'emplois car nous ne produisons plus de grandes éoliennes.. Elles sont importées (d'Allemagne ...) = cela accroît notre déficit commercial. -La technologie de l'éolien semble peu efficace et onéreuse : une éolienne ne fonctionne en réalité qu'à 25 % de sa puissance annoncée donc il faut compenser avec les centrales thermiques, le développement de l'éolien risque de contraindre à la réouverture des centrales de gaz or le gaz est polluant et non renouvelable = émissions de gaz à effet de serre et l'éolien est une fausse énergie renouvelable ce n'est pas une énergie écologique. -Le gouvernement s'est engagé dans un programme irréaliste pour faire augmenter la capacité de production éolienne de 13640 mW en 2018 à 26000 MW aujourd'hui il y a environ 8 à 10 000 éoliennes il faudrait 50 000 en 2050 pour que la France parvienne à remplacer sa production d'énergie nucléaire par les énergies renouvelables. Avec une telle décision que reste-il de nos belles campagnes ! <p>Il Y a certainement d'autres inconvénients....</p>	<p>avis défavorable</p> <p>démantèlement du parc</p> <p>impact paysager/visuel</p> <p>impact sur activités touristiques</p> <p>Impact sur l'immobilier</p> <p>Nuisances sonores</p> <p>Observations générales sur l'éolien</p>
99	Web	Anonyme	Totalement contre les éoliennes qui dénaturent les paysages et n'apportent rien.	<p>avis défavorable</p> <p>impact paysager/visuel</p>
98	Web	pichon marc	<p>Encore un projet d'éoliennes qui ne prend pas en compte les aspects humains (quel impact sur nous), environnementaux (destruction de biodiversité, non prise en compte des impacts et de la fin de vie) par une société qui n'a qu'une finalité d'enrichissement pour elle même.</p> <p>Une energie décarbonée oui mais à quel prix, dans quelles conditions ???</p>	<p>Observations générales sur l'éolien</p>
97	Web	behal bruno	<p>Madame la Commissaire enquêtrice,</p> <p>Je tiens à vous faire part de mon avis TRES DEFAVORABLE pour le projet de 2 éoliennes a lande cambocaire région chère à mon cœur.</p> <p>Les nuisances éoliennes sont maintenant avérées. Elles sont multiples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En premier lieu, c'est une Energie aléatoire qui produit du courant intermittent. Elle a besoin de génératrices en complément qui sont consommatrices d'énergies fossiles et entraînent des pollutions et des gaz à effet de serre. Effet inverse de celui recherché. - Destruction des paysages : des tonnes de béton vont être acheminées et déversées sur notre territoire et des engins pollueurs vont le sillonner. Donc nouvelles pollutions. Lors de la remise en état des lieux tout le monde sait que tout ce béton ne sera pas enlevé mais seulement camouflé. - Impact sur le tourisme vert. La beauté des paysages, la qualité de l'environnement, recherchées par les touristes vont disparaître. <p>Le tourisme en réchappera-t-il ? Qui aura envie de passer des vacances avec vue imprenable sur des éoliennes, bercé par leur son lancinant et le feu d'artifice de leur balisage lumineux ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dépréciation des valeurs immobilières des maisons et des terrains, - Problématique sonore et infrasonore, stress et maladies (syndrome éolien), impact sur les animaux sauvages et les animaux de la ferme <p>Les arguments avancés sur le bien fondé du développement éolien sont plus que contestables. C'est un marché spéculatif qui n'est une bonne affaire que pour les porteurs de projets mais en aucun cas pour les consommateurs et les locaux et cela ne permettra d'arrêter aucune centrale conventionnelle.</p> <p>Il est moins coûteux d'économiser l'énergie que de la fabriquer : éteignons nos villes, nos stades d'abord et arrêtons de cautionner ce saccage sous couvert de la lutte contre le réchauffement climatique. Préservons les derniers espaces sauvages .</p>	<p>avis défavorable</p> <p>impact paysager/visuel</p> <p>impact sur activités touristiques</p> <p>Impact sur l'immobilier</p> <p>Nuisances sonores</p> <p>Observations générales sur l'éolien</p>

96	Web	menard joel	Madame la commissaire enquêtrice , Je suis totalement opposée au projet de l'éolien pour de nombreuses raisons. C'est une énorme catastrophe écologique et économique... L'éolien n'est pas une énergie durable et viable économiquement sauf pour les promoteurs qui gagnent plein d'argent sur le dos des gens... Cessons de polluer notre belle France et notre beau département...	avis défavorable Impact sur faune Observations générales sur l'éolien
95	Web	Bottier jean paul	Madame le Commissaire Enquêtrice, la perte sur l'activité sur les gîtes qui entoure des éoliennes dans un périmètre de 5 km Et ce qui est désespérant, ce sont les conséquences résultant d'un rapport scientifique sur l'impact des éoliennes industrielles et les pylônes électriques sur les hébergements touristiques : il est établi en 2017 par le Groupe de Recherche en Economie Théorique et Appliquée (GRETHA) par l'université de Bordeaux et le CNRS. Vous le trouverez en pièce jointe en deux parties, car le fichier total pèse 2,39 Mo et ne peut donc être mis en pièce jointe.... Il résulte de ce document, en page 19, au dernier paragraphe (avant le 6.Conclusion) comprenant un tableau, que, pour un gîte d'une valeur de location annuelle de 10.740 € (valeur de location moyenne) : - Un gîte situé à 500m d'une éolienne se loue, par an, 1.422 € moins cher qu'un gîte situé à 5km d'une éolienne; - Un gîte situé à 500m d'une éolienne se loue, par an, 6.164 € moins cher qu'un gîte situé à 20km d'une éolienne (donc très peu visible); Par conséquent, les hébergeurs touristiques proches des éoliennes subiraient une perte de l'ordre de plus de 50% de chiffre d'affaire ! Donc vingt et un lieux d'hébergements perdraient 50% de leur chiffre d'affaire (et il faut tenir compte du nombre de projets en cours d'étude !). En effet, un gîte situé à 500 m perd 57% de chiffre d'affaire (6164/10740x100) et un gîte situé à 5km perd 44% de chiffre d'affaire ((6164-1422)/10740x100). J'émet donc un avis très défavorable contre ce projet d'éoliennes. Je vous prie de croire, Messieurs les Commissaires-Enquêteurs, en mes sentiments dévoués. Jean-Paul Bottier	impact sur activités touristiques avis défavorable
94	Web	Anonyme	éoliennes de 90 m : distance habitation 500 m. éoliennes de 180 m : distance habitation de 500 m. cherchez l'erreur... nuisances sonores, ombres portées, massacres d'oiseaux supérieur à la moyenne pour ce parc des landes de cambocaire, il faut le démanteler.. cf piece-n05-2-volet-naturaliste "Par rapport aux données brutes collectées sur 67 autres études de suivi de mortalité en Bretagne, le parc se positionne en 11ème position avec trois autres parcs. Pour rappel les estimations sont de 22 à 29 cadavres sur la durée du suivi pour le parc de Noyal-Muzillac. Par rapport à la mortalité moyenne par éolienne et par visite, le parc de Noyal-Muzillac se positionne alors en 9ème position. Selon la méthode Ouest Am', le niveau de mortalité constaté pour les oiseaux sur le parc de Noyal-Muzillac est fort et significatif en nombre d'individus impactés. La mortalité est également supérieure à la moyenne régionale. La mortalité concerne quatre espèces protégées (Goéland argenté, Hypolaïs polyglotte, Martinet noir, Roitelet à triple bandeau). Le Goéland argenté est également classé VU sur la liste rouge régionale." idem pour les chiroptères. .	démantèlement du parc effet stroboscopique/ombre portée Impact sur faune Nuisances sonores
93	Web	Le gac jean	Où que ce soit les éoliennes constituent un écocide. Hideuses, polluantes lors de leur mise en place de leur fonctionnement et de leur fin de vie, elles sont inefficaces et constituent une gabegie des deniers des citoyens. De lourdes responsabilités vont peser sur leurs promoteurs	Observations générales sur l'éolien

92	Web	legall hervé	<p>Madame le Commissaire Enquêtrice,</p> <p>je suis proximité de cette commune depuis cette installation l'activité de faune elle s'est dégradé le maire ainsi que la communauté de commune ferme les yeux plusieurs fois alertés de ce massacre ils ont rien fait , l'argent est une drogue pour cette communauté commune il détruit notre faune il y a rien d'écologique c'est une destruction massive j'ai pu aussi constater par moi-même le nombre cadavre surtout cette année 2023 il avait 3 fois plus sur le bord de route que l'année dernière cela elles ne sont pas comptabilisées elles ne sont pas dans le périmètre , dans la commune forges de lanouée 56120 le parc éolien de lounouée ils ont trouvé plus 50 cadavres de chauve-souris le préfet a demandé un coup d'arrêt sur la production électrique la nuit.</p> <p>Ce site contient 17 éoliennes qui font 2 chauves-souris par éolienne.</p> <p>Ici il y a 3 éoliennes on comptabilise plus 45 cadavres de chauve-souris comptabilisée en 2022 qui nous fait une moyenne de 15 chauves-souris par éolienne, les chiffres parlent d'eux même.</p> <p>Le parc Lanouée inauguré en avril 2023, 6 mois après la mise en service il y a déjà une restriction, pas chez nous ?</p> <p>Ici plus 45 cadavres de chauve-souris de mai à octobre 2022 qui fait également 6 mois, le parc landes cambocaire elles tuent 7 fois plus, que le parc lanouée il y a aucune restriction, on voit bien que l'information s'arrête bien quelque part je vous demande de donner un avis défavorable. Legall Hervé</p> <p>Toute mortalité d'espèce menacée et mortalité massive d'une espèce protégée sont considérées comme un accident au sens de l'article R 521-69 du code de l'environnement</p> <p>https://www.letelegramme.fr/morbihan/forges-de-lanouee-56120/coup-darret-nocturne-pour-les-17-eoliennes-du-parc-de-lanouee-video-6473417.php?fbclid=IwAR0h2iGmZdFO3CyUb_DxdYz6C1S9D_eEyVoWa5Llh6495JY_xc-NDc7srzQ</p>	Impact sur faune
91	Web	olsen frederic	<p>L'éolien industriel n'est pas la solution écologique de production d'électricité, ni au point de vue énergétique, ni au point de vue économique, ni au point de vue environnemental ; toutes les études sérieuses l'ont exprimé depuis des années. Quel gâchis de vouloir détruire ce qui fait la richesse du Morbihan : sa tranquillité, ses paysages, ses sources, pour enrichir qui ?</p> <p>Je suis contre ce projet</p>	avis défavorable Observations générales sur l'éolien
90	Web	motais française	<p>Madame le Commissaire Enquêtrice,</p> <p>Accepteriez-vous, Madame la commissaire d'avoir des éoliennes qui tournent le jour et la nuit avec des signaux lumineux devant chez vous.</p> <p>Accepteriez-vous que ces éoliennes industrielles vous empêchent de dormir.</p> <p>A ces deux questions la réponse serait sans doute non.</p> <p>Qui plus est votre habitation est invendable.</p> <p>Alors, Madame la Commissaire, de grâce donnez un avis défavorable au parc de lande cambocaire .</p> <p>Pour notre part c'est un avis TRES TRES DEFAVOBALE</p>	avis défavorable Impact sur l'immobilier Le parc éolien : pilotage, balisage, bridage
89	Web	Gueguen anne marie	<p>Bonjour, je suis opposé à ce nouveau projet de parc éolien pour toutes les raisons qui ont déjà été largement décrites dans de nombreuses contributions, l'impact négatif sur la faune sauvage, sur les animaux d'élevage, sur la santé humaine pour les habitations les plus proches.</p> <p>Impact négatif également pour la valeur de l'immobilier local et les sites historiques proches.</p> <p>L'Indre est déjà bien équipé en éoliennes, il serait temps de prendre un peu de recul sur cette énergie renouvelable intermittente qui reste peu efficace (facteur de charge 22%), le développement de cette énergie éolienne industrielle est en train de ruiner notre pays.</p>	avis défavorable impact paysager/visuel Impact sur faune Impact sur l'immobilier Observations générales sur l'éolien
88	Web	Savonnet alain	<p>À partir de ces comportements vis-à-vis des élus que j'ai commencé à m'interroger sur la manière d'agir de ces gens là et ensuite sur le bien fondé du développement éolien.</p> <p>Bilan carbone ? Energie propre ? Coût réel de telles réalisations ?</p> <p>Qui investirait dans de tels projets sans les subventions, sans les défiscalisations ?</p> <p>Pourquoi les développeurs de projet n'achètent-ils pas les terrains sur lesquels sont implantés les éoliennes ?</p> <p>Et plein d'autres questions sans réponses claires.</p> <p>Et surtout, comment peut-on croire qu'une énergie aussi aléatoire, dépendante des humeurs de la météo, va résoudre notre surconsommation d'électricité ?</p> <p>2- Je suis né il y a 69 ans a berric et j'ai choisi d'y vivre.</p> <p>Comment peut-on accepter la destruction de nos territoires ?</p> <p>Tous les jours, j'ai à supporter la vue de dizaines d'éoliennes, des flashes rouges ou blancs la nuit.</p> <p>Madame la commissaire-enquêtrice, je vous invite à venir chez moi constater le désastre des éoliennes sur les paysages.</p> <p>Et quand on a connaissance de tous les projets, que va-t-on devenir ?</p>	impact paysager/visuel Observations générales sur l'éolien

87	Web	Elie florianne	<p>Madame le Commissaire Enquêtrice,</p> <p>Je suis contre ce projet, la situation en Europe évolue rapidement et ce n'est pas du tout en faveur de l'éolien.</p> <p>- Le nucléaire est définitivement reconnu comme industrie verte par le Parlement européen https://www.lefigaro.fr/conjoncture/le-nucleaire-reconnu-comme-industrie-verte-par-le-parlement-europeen-20231121?fbclid=IwAR0NKskpFkNXQLJUIINIYR3zp37_ogmSfpScs6lXhjABnOCgw75_fzCrr87o</p> <p>- la Suède, pays à la pointe au niveau de l'écologie va investir dans dix nouveaux réacteurs nucléaires https://www.transitionsenergies.com/france-plus-seule-europe-suede-programme-tres-ambitieux-construction-nouveaux-reacteurs-nucleaires</p> <p>-dans une région tout à fait comparable au Berry, la Bretagne, la préfecture du Morbihan a pris la décision d'arrêter les éoliennes la nuit à cause du massacre qu'elles faisaient chez les chauves souris. https://www.letelegramme.fr/morbihan/forges-de-lanouee-56120/coup-darret-nocturne-pour-les-17-eoliennes-du-parc-de-lanouee-video-6473417.php?fbclid=IwAR0h2jGmZdFO3CyUb_DxdYz6C1S9D_eEyVoWa5Llh6495JY_xc-NDc7srzQ</p> <p>Ce qui bien sur fait baisser le rendement de 24% à 12% et change totalement les bilans prévisionnels de la société d'exploitation de ces éoliennes. Cela rend des projets comme cela ingérables.</p> <p>Pour toutes ces raisons l'éolien tel qu'il est conduit maintenant, est une aberration. Il faut rejeter ce projet</p>	<p>avis défavorable</p> <p>Observations générales sur l'éolien</p>
86	Web	Anonyme	<p>https://climatetverite.net/2023/11/23/eoliennes-cest-larnaque-du-siecle-selon-un-ancien-directeur-de-communaute-de-communes/?fbclid=IwAR1aOd0Mparm4_pXwX0lIQUYhwsGt4DuW4A17hYf5NBQZE05LhzGmoJASJE</p>	<p>Observations générales sur l'éolien</p>
85	Web	André Boutière	<p>Bonjour. Je ne souhaite pas répéter ce qui a été fort sagement dit plus haut au sujet des nuisances esthétiques, sonores, d'impact sur la faune, ainsi que de faible intérêt technique et énergétique de ce type d'installation.</p> <p>Sans parler des pollutions et coûts à venir lorsqu'il faudra recycler les matériaux en fin de vie. Je suis donc résolument contre le parc éolien de lande cambocaire .</p> <p>André Boutière (Ex-ingénieur-géologue. Ex-enseignant en aménagement du territoire.)</p>	<p>Avis défavorable</p> <p>impact paysager/visuel</p> <p>Impact sur faune</p> <p>Nuisances sonores</p> <p>Observations générales sur l'éolien</p>
84	Web	Anonyme	<p>Je suis pour le projet: On parle de transition énergétique. Je vous conseille de vous documenter sur les impacts d'un projet éolien avant tout refus.</p> <p>Vous parlez de biodiversité, mais notre mode de vie actuel fait que nous consommons de l'énergie qui est produite à partir de l'exploitation de certaines ressources. L'exploitation de ces ressources dégrade la biodiversité au cas où vous ne le saurez pas.</p> <p>L'impact d'un parc éolien est de loin moindre sur l'environnement que la combustion de fossile pour la production de l'électricité qui vous réchauffe l'hiver papy et mamie, je vous prie de faire des recherches sur la production de l'électricité que vous consommez, comment est-ce qu'elle est produite. Quand on ne connaît pas, on fait des recherches, on se cultive, au lieu de répéter ce qui se dit sur un plan général.</p> <p>En terme de paysage, un parc éolien n'est là que pour 20-25 ans. Et je ne vois pas la différence entre un immeuble de la hauteur d'une éolienne et une éolienne. Ni entre un pylône d'Orange et une éolienne.</p> <p>Niveau bruit, les éoliennes sont installées à 500 m aux habitations :)</p> <p>Il va falloir choisir à un moment: soit c'est l'éolien, soit le solaire ou soit le nucléaire!</p> <p>Mais on sait tous que le nucléaire est très dangereux.</p> <p>Après vous allez vous empresser dans les marchés locaux ou autres pour vous dire écolos alors que nous n'y comprenons rien.</p> <p>Votre attitude est totalement contradictoire.</p> <p>Cordialement, une jeune fille de 24 ans!</p>	<p>Avis favorable</p> <p>Observations générales sur l'éolien</p>
83	Web	Anonyme	<p>Bonjour,</p> <p>Votre projet suscite beaucoup de questions dont la première est le rendement annoncé du parc. Comment expliquez-vous que le parc voisin affiche des résultats désastreux ? Pourquoi autant de sacrifices (nature, tourisme, valeur mobilière) pour si peu de bénéfices.</p>	<p>coût et rendement du parc éolien</p>

82	Web	Antoine aurelie	<p>Je vous transmets mon avis sur le parc éolien de lande cambocaire .</p> <p>Éole étant le dieu des vents, je me demande s'il serait fier de voir son énergie utilisée de cette manière.</p> <p>Faire tourner des robots industriels qui ne sont là que pour remplir les poches de ces derniers.</p> <p>Pollution masquée, destruction de notre terre.</p> <p>Comment pouvons-nous participer, de la sorte, à notre propre destruction ?</p> <p>Je suis las de toujours devoir donner des arguments (économique,écologique, ...) afin d'espérer tout au moins de réveiller les endormis, ceux qu'on manipule par l'argent et par l'intérêt.</p> <p>J'espère un jour avoir affaire à des personnes dont le raisonnement sera marqué par l'esprit et la conscience, plutôt que par l'intérêt économique.</p> <p>Bien cordialement,</p>	avis défavorable observations générales sur l'éolien
81	Web	Franck Girard.	<p>Madame la Commissaire Enquêtrice,</p> <p>Stop à ce projet eolien supplémentaire qui comme les autres n'apportera rien à la lutte contre le réchauffement climatique.</p> <p>L'intermittence des renouvelables nécessite un back up de moyens thermiques charbon gaz fuel qui sont très émetteurs de gaz à effet de serre.</p> <p>Augmenter la puissance installée des capacités renouvelables ne fait qu'exacerber ce problème.</p> <p>En outre chaque projet est un écocide pour le vivant qui n'est jamais compensé quoi qu'en disent les promoteurs.</p> <p>C'est pourquoi je vous demande d'émettre un avis défavorable.</p> <p>Veuillez agréer Mm la Commissaire Enquêtrice l'expression de mes sincères salutations.</p> <p>Franck Girard.</p>	avis défavorable Observations générales sur l'éolien
80	Web	leblanc olivia	<p>Madame, Monsieur le commissaire enquêteur,</p> <p>Ayant eu tout récemment le bonheur de découvrir le Morbihan et plus particulièrement Questembert , je tenais à vous exprimer d'une part mon admiration devant ces paysages magnifiques et encore largement sauvages, et d'autre part ma déception, voire ma colère, d'avoir vu certains de ces paysages massacrés par des éoliennes qui transforment ces espaces naturels en vulgaires zones industrielles.</p> <p>Compte tenu de la faible efficacité de ces éoliennes et de tous les inconvénients qu'elles présentent en plus de celui de massacrer le paysage (inconvénients de tous ordres largement décrits par d'autres contributeurs plus compétents que moi en matière technique mais dont les avis sont solidement étayés), je vous exprime mon refus de ce projet.</p> <p>Toutes ces constatations m'amènent à m'interroger sur les intérêts que sert ce projet et ne peuvent que me conforter dans le refus que je lui oppose</p>	avis défavorable coût et rendement du parc éolien impact paysager/visuel
79	Web	Duboz alex	<p>Je fais beaucoup de promenade dans la commune de Bourgerel qu'elle honte d'avoir des éoliennes aussi proches de la route communale aucune conscience du danger l'odeur de l'argent et plus fort que la sécurité des personnes ils détruisent notre région et même temps la flore, j'ai pu constater également un cimetière d'oiseau et chauve-souris sur le bord de route au printemps été 2023 , je constate dans le dossier il trouve que 30 individus morts pour les 3 éoliennes vous pouvez multiplier par 6. Je demande aussi le démantèlement.</p>	démantèlement du parc Impact sur faune

78	Web	Daniel et Laurence PHILIPPON	<p>A l'ouest rien de nouveau. Et pourtant, nous avons une vue sur la campagne, au couchant et, depuis quelques mois, les volets restent clos (malgré la réparation du store effectuée pour jouir de la campagne) ; car cette vue donne sur un parc éolien d'une hauteur 180 mètres et qui se trouve + ou - à 500 de mètres de distance de notre maison.</p> <p>1) Le visuel : Assis dans notre salon & dans la chambre à coucher, nous voyons cette éolienne de 180 mètres tourner inlassablement. Mêmes vues du garage et des escaliers. En plus, nous ressentons une sensation d'écrasement lorsque nous regardons ses énormes tubes surmontés de 3 pales.</p> <p>2) Le bruit : De la fenêtre ouverte, on entend un ronflement permanent et lancinant, plus ou moins fort, en fonction de l'orientation et de la force du vent. Même dans les régions à forte densité, le bruit s'atténue avec la nuit. ICI, NON ! Quel est alors notre bien-être l'été dans le jardin ?</p> <p>3) Effets lumineux : Surtout par beau temps, lorsque ces pales de 63 mètres passent devant le soleil, nous avons un effet stroboscopique dans le salon. Où sera le plaisir de se détendre en lisant un bon livre, ou en regardant la télévision. C'est pourquoi depuis 2021 les volets restent clos. Merci !</p> <p>L'épée de Damoclès Que se passerait-il si une des pales venait à se casser ? Vu sa hauteur et sa vitesse de rotation, ne pourrais-je pas la retrouver chez nous ? Où est le principe de précaution ? Et que faites-vous pour la protection des oiseaux ? Ne dites surtout pas comme l'a dit une personne soi-disant compétente à la TV que, plus les éoliennes étaient hautes, moins nos amis ailés risquaient de se faire tuer ; comme ineptie ! Chapeau ! Surtout lorsque le brouillard est très épais, comme en ce moment. Enfin le bon côté c'est qu'on ne les voit plus !</p> <p>Petite question subsidiaire : Je voudrais savoir quelle est maintenant la valeur de mon bien immobilier ? Depuis quelques temps, le mot à la mode est l'empreinte carbone et que faites-vous de l'empreinte qualité de vie des minorités. Si ce petit peuple ne compte pas plus que ça pour vous alors : faites raser les lieux-dits, les bourgs, les petits villages et rapatriez toute cette population dans des HLM de vos villes dortoirs. Et comme ça, la messe sera dite !</p> <p>M et Mme Daniel PHILIPPON à Louffaut</p>	<p>effet stroboscopique/ombre portée impact paysager/visuel Impact sur faune Impact sur l'immobilier Nuisances sonores</p>
77	Web	Stragier Anne	<p>Si l'éolien était une solution c'est au lendemain de Tchernobyl que les écolos auraient imposé l'industrialisation de nos campagnes avec ces machines toujours plus grandes... Un gros investissement pour une production trop faible et dangereuse...</p> <p>Pour préparer ma retraite j'avais investi mes économies pour acheter à Jans 44170 une longère à restaurer... mais j'ai découvert le parc éolien de Soudan et Erbray en allant faire mes courses puis près de chez moi en allant à Derval de grands tas de terre qui d'après les ouvriers des pays de l'Est c'était pour couler le béton des éoliennes à 4 Km de chez moi...elles ont mangé le paysage et le soir je pouvais observer de mon lit les feux rouges clignotants, et de mon jardin les feux de Nozay où 350 vaches sont crevés sous les éoliennes... je ne dormais plus, acouphènes, reflux gastriques, nervosité.... en 2014 je suis parti pour 10 jours sur l'île de Pâques où je me suis refait une santé, tout allait bien... mais au retour tous mes malaises sont réapparus... cela ne pouvait venir que de ces éoliennes... J'ai bradé ma longère et son verger de Jans où 3 projets éoliens sont programmés pour 1000 habitants, moins "un" car j'ai fui en Vendée pour "VIVRE" c'est pour ça que je dis NON AUX EOLIENNES qui ne fonctionnent qu'avec le vent souvent absent... comme le démontre tous les jours le site Officiel "rte" Quand les éoliennes mesuraient 80 mètres il a été imposé une distance sécuritaire de 500 mètres des habitations, aujourd'hui les éoliennes mesurent 180 à 200 mètres de hauteur mais la Distance n'a pas été actualisée... SANS EOLIENNE LA VIE ETAIT PLUS SAINE.... Les éoliennes en mer à St Nazaire et entre Yeu et Noirmoutier avec des câbles éoliens HT 225 000 volts en atterrissage sur les plages de la Courance et la Barre de Monts et leur enfouissement dans les villes, villages sous les fenêtres des riverains, encore plus dangereux que St Pazanne. Face à la grogne engendrée par les projets éoliens sur terre les Promoteurs éoliens se tournent vers la mer au Tréport, Fécamps, Courcelles, St Brieuc, St Nazaire, Noirmoutier, Oléron pour des machines les pieds dans l'eau en Zones de Pêches et bientôt des éoliennes flottantes... j'inscris un cercle de 15 Km autour des Centrales éoliennes désignant les ZONES qui me sont INTERDITES à cause des infrasons qui me rendent malade et me tuent... la France va bientôt m'être en ROUGE</p>	<p>observations générales sur l'éolien</p>
76	Web	miceli julien	<p>Il faudrait que les personnes responsables de la politique énergétique de notre pays commencent à comprendre que l'Eolien n'est une bonne affaire que pour les spéculateurs qui se gavent avec le rachat de l'électricité d'origine éolienne à un prix exorbitant et l'éolien n'est en aucun cas une solution fiable pour fournir des KW. La ministre en responsabilité vient de l'avouer en annonçant des réductions d'approvisionnement pour cet hiver! La seule solution est la sobriété énergétique conduisant à une économie énergétique et non en développant les véhicules électriques et en négligeant l'isolation des logements vétustes chauffés à l'électricité. Vous devriez avoir honte de participer à l'enlaidissement de notre pays dont la beauté est une de nos richesses tant appréciées !</p>	<p>Observations générales sur l'éolien</p>

75	Web	Bourdin jean	Je suis un adepte des promenades ou footing dans le département et je passe régulièrement sur la route communale. Voir des éoliennes en face De moi me donnerai la nausée. Le Morbihan est un département qu'il faut absolument protéger de toute implantation de ces machines industrielles. Je dis NON aux éoliennes je demande le démantèlement .	avis défavorable démantèlement du parc
74	Web	Richard française	Madame la Commissaire Enquêtrice, J'habite une maison à Berric et je commence à en avoir marre de voir fleurir des projets éoliens qui dénaturent le paysage exceptionnel que nous avons, et qui est reconnu partout en France. Je dis NON aux éoliennes et à tous les spéculateurs tournant autour. Il n'y a pas que l'argent qui compte dans ce bas monde. Merci, Madame la Commissaire Enquêtrice de dire NON au nouveau projet de lande cambocaire.	avis défavorable impact paysager/visuel
73	Web	kerbrat jean philippe	Monsieur ou madame le commissaire enquêteur nous savons tous que les projets d'implantation d'aérogénérateurs n'importe où en France sont nuisibles aux paysages et particulièrement en Bretagne des complexes industriels ,derrière ces installations se cache des profils commerciaux importants , subventionnés par le contribuable avec des résultats techniques plutôt médiocres voir nuls ou intermittents . vous avez la possibilité de refuser ce projet cordialement	Observations générales sur l'éolien
72	Web	DESPLANCHES Michel	Madame, J'avais participé à l'enquête publique de 2017, et donné au projet d'alors un avis très défavorable. Depuis ce projet a vu le jour sans les autorisations nécessaires, aurait dû être démantelé, ce qui n'a pas été fait et c'est en soi scandaleux. Le fait que le promoteur ose présenter à une nouvelle enquête publique un projet réduit à deux éoliennes (existantes) ne change rien aux critiques que j'émettais alors, et je réitère donc ma même requête d'AVIS DEFAVORABLE, accompagnée de mon courrier de l'époque, toujours d'actualité. Et c'est encore plus net car ce promoteur éolien a osé enfreindre la loi impunément pendant plusieurs années ! Avec mes salutations distinguées. Michel DESPLANCHES	avis défavorable décision de justice démantèlement du parc Observations générales sur l'éolien
71	Web	Perennou sophie	Madame , Tenant à vous faire part de mon avis plus que défavorable au renouvellement du projet d'éolien sur les terres de mes grands parents, je vous transmets l'ensemble des arguments m'ayant convaincue. - En effet selon mes recherches, 95% de l'électricité produite en France n'émet pas de GES. Au contraire c'est l'intermittence des éoliennes (fonctionnant en moyenne à 24% de leur capacité) supposant un soutien par des centrales thermiques à gaz qui détériore l'environnement. Ces centrales qui accompagnent les éoliennes changent sans cesse de puissance. Ne serait-il donc pas plus écologique et moins coûteux de se contenter de ces centrales à gaz ? Si. - L'objectif des partisans de l'éolien est de remplacer l'électricité d'origine nucléaire qui n'émet pas de GES, l'éolien est donc complètement dépourvu d'intérêt en France dans la lutte contre le réchauffement climatique. - De plus, la Pologne a arrêté sa politique éolienne en raison de nombreuses études menées sur la santé et prévoit donc la mise en service de 6 centrales nucléaires supplémentaires à partir de 2033, nous faisons en France complètement l'inverse. - L'Institut de santé publique polonais (NIZP) réclamait une distance minimum entre éoliennes et habitations de 2 km en raison de l'impact sur la santé des personnes. En France, c'est seulement 500m. - Selon moi, un promoteur éolien a la même attitude qu'un banquier. Un banquier vient-il nous proposer quelque chose de plus arrangeant pour nous que pour lui ? Jamais. - Les communes, ayant besoin de financement suite à un manque de dotations de l'Etat et de subventions, se retrouvent pieds et mains liés, presque obligées d'accepter la proposition éolienne. Mais il faut bien avoir à l'esprit que la commune reste propriétaire du terrain, ce n'est pas dans 20 ans, quand viendra le fameux instant du démantèlement obligatoire des éoliennes, qu'il faudra s'en rendre compte. La garantie bancaire légale de 50 000€ pour le démantèlement d'une éolienne est insuffisante : la CARDEM (entreprise française effectuant ce démantèlement) a opposé un devis de plus de 400 000€ pour le démantèlement de l'éolienne E10 du parc de la Thiérache. - Si la commune souhaite simplement démanteler les éoliennes, et non pas les remplacer par d'autres éoliennes plus hautes et polluantes une surface encore plus importante du sol comme lui proposera le promoteur, qui paiera le coût faramineux du démantèlement obligatoire ? Qui empêchera le promoteur de mettre sa filiale gérant la centrale éolienne en faillite ? Le gain (représentant déjà un centième de ce que gagnent les promoteurs) obtenu par la commune sera mis en déroute par ce démantèlement. - Concernant ce démantèlement, il ne comprend que le retrait du socle sur une profondeur d'un mètre, qu'advient-il du reste des 400m3 de béton enfouis dans le sol ? - Aux Etats-Unis, déjà 14 000 éoliennes sont abandonnées, personne ne souhaitant payer. Difficile de croire qu'une installation que l'on nous vend comme "écologique" et "indispensable pour la planète", représente finalement tout le contraire ...	avis défavorable impact paysager/visuel Impact sur faune Observations générales sur l'éolien

70	Web	Le tenturier Delphine	Je suis Très attaché aux paysages et charmes de ce pays la Bretagne je trouve que ce projet va impacter négativement l'attrait de notre région . Par ailleurs le manque général d'études en particulier géologiques risque une fois de plus de perturber l'alimentation en eau des habitants concernés par ce projet . J'émet donc un avis défavorable	avis défavorable impact paysager/visuel forme et qualité du dossier
69	Web	Lefranc Cécile	<p>Voici ma contribution à l'enquête publique concernant le projet éolien sur les communes NOYAL MUZILLAC</p> <p>J'émet un AVIS DEFAVORABLE pour l'exploitation du « parc éolien ».</p> <p>L'appât du gain ne justifie pas le massacre de notre territoire.</p> <p>Halte au massacre de nos territoires sacrifiés au nom d'une écologie « verdâtre » et uniquement « financière ».</p> <p>Ce territoire, riche d'un patrimoine culturel et naturel unique compte parmi les principaux attraits touristiques du pays.</p> <p>Les risques sur la santé ne sont pas pris en compte pour l'homme comme pour les animaux. Les troubles sanitaires caractérisés dans les publications médicales internationales comme syndrome éolien et maladies vibro-acoustiques (céphalalgies, acouphènes, troubles cardiaques, insomnies) sont partout détectés chez les riverains d'usines éoliennes. (voir les travaux de Mariana Alves Pereira).</p> <p>De plus en plus d'études réalisées en Allemagne, au Danemark ou aux Pays-Bas voire aux Etats-Unis, montrent que les éoliennes ne sont pas sans danger pour la santé, ce qui conduit certains pays à en freiner ou à en supprimer le développement. De partout se dresse le constat que les éoliennes seraient une fausse bonne idée et que les nuisances engendrées sont plus importantes que prévu.</p> <p>Pour l'instant, la France ne reconnaît que le problème du bruit... et pourtant certains riverains jusqu'à 5, voire 10 km ressentent les effets néfastes de ces engins : le lancinant brassage d'air qui cause maux de tête, nausées, vertiges, vomissements, une grande fatigue sans raison apparente, pression dans les oreilles, acouphènes, dépression ; les sons à basse fréquence et infrasons ont des répercussions sur les veines et les artères avec des conséquences graves.</p> <p>Avec 8436 éoliennes érigées, nous obtenons la production aléatoire, intermittente, capricieuse et ridicule de quelques % d'électricité (voir les petits caractères sur la facture EDF). Pour combien de riverains malades et spoliés ? Pour combien de milliards vainement gaspillés alors que notre pays vit à crédit ? Pour quel avantage pérenne ? Durée de vie d'une éolienne 20 ans maximum. Pour quel respect écologique de la faune, de la flore ? Des nuisances quasi permanentes pour tout ce qui vit dans un périmètre minimum de 3 km pour des éoliennes alors que le taux de charge moyen n'est que de 25 % (dans le meilleur des cas, et que les zones non ventées sont déjà démarchées par ces marchands d'illusion).</p> <p>La richesse naturelle et culturelle du Morbihan est l'un de ces principaux atouts. Il ne faut pas qu'elle soit sacrifiée à la spéculation éolienne aveugle qui est en train de prendre une ampleur chaque jour plus inquiétante...</p> <p>Il est primordial d'œuvrer à la sauvegarde et la valorisation du patrimoine français. Chaque site est le fruit de l'histoire économique et sociale de nos territoires. Malheureusement beaucoup de ces trésors patrimoniaux sont aujourd'hui menacés. N'y ajoutons pas d'éoliennes</p> <p>Résister aux « chants des Sirènes » nécessite de décrypter leur discours publicitaire enjôleur : Dans toutes les régions de France et dans tous leurs documents publicitaires, les nombreux promoteurs des usines dites aérogénérateurs d'électricité, surjouent leur dévouement au sauvetage de la planète et à la préservation des générations futures en reprenant les discours les plus alarmistes sur le réchauffement climatique dont ils seraient les remparts.</p>	avis défavorable Observations générales sur l'éolien impact paysager/visuel

68	Web	foricher patrick	<p>madame la commissaire enquêtrice, je viens vous faire part d'une information de l'implantation de l'éolienne E3 dans une zone humide notre cher exploitant il a toujours cette fâcheuse habitude de minimiser les impacts et de mentir ,la communauté de commune ferme les yeux , les conséquences sont graves. je vous transmets un documents sur la situation réelle :</p> <p>N° 5 IMPLANTATION DANS UNE ZONE HUMIDE ET LES DANGERS</p> <p>« Sous la pression de l'urbanisation et de l'artificialisation des terres, on estime à 67% le pourcentage de zones humides disparues depuis le début du XXe siècle, dont la moitié entre 1960 et 1990. Les connaissances scientifiques permettent aujourd'hui de mieux comprendre le rôle de ces écosystèmes aquatiques et l'importance de les protéger et de les restaurer. »</p> <p>Un rôle majeur pour la biodiversité Ces espaces sont porteurs d'une biodiversité riche avec d'innombrables espèces de plantes et d'animaux – oiseaux, amphibiens, poissons, insectes ou mollusques... En France métropolitaine, un tiers des 277 espèces connues d'oiseaux nicheurs dépend des zones humides.</p> <p>cordialement</p> <p>L'action de l'État en faveur des zones humides</p> <p>Le code de l'environnement instaure et définit l'objectif d'une gestion équilibrée de la ressource en eau (Art. L.211-1 du code de l'environnement) et vise la préservation des zones humides. Il affirme le principe selon lequel la préservation et la gestion durable des zones humides sont d'intérêt général.</p> <p>Depuis 2014, le Plan national d'actions en faveur des zones humides souligne l'engagement de l'État et de ses partenaires à intégrer la préservation de ces milieux dans l'ensemble des politiques publiques, les politiques relatives à l'eau et à la biodiversité, mais aussi à l'agriculture, à l'urbanisme ou à la prévention des risques naturels</p>	impact sur zone humide
67	Web	Bardas Vincent	<p>Bonjour, réalisateur et producteur de film. Nous avons tourné a Rochefort-en-terre en 2017 car les paysages sont encore préservés, sauvages et naturels. Si des parcs éoliens venaient rester nous ne pourrions plus le faire. Outre l'apport économique direct des tournages et production, ce serait aussi toute la visibilité médiatique qui en pâtirait et donc l'attrait touristique par la suite.</p>	divers

66	Web	helene garras	<p>Madame la commissaire-enquêtrice,</p> <p>Dans le cadre de l'enquête publique ouverte en vue du nouveau projet du parc éolien de 3 il passe 2 aérogénérateurs sur la communes Questembert , où je réside au lieu-dit Cérillac , je souhaite vous faire part des observations suscitées par ce projet.</p> <p>Tout d'abord, je constate qu'une nouvelle fois sur le territoire est sollicité pour accueillir un nouveau projet du parc éoliennes à quelques encablures du parc existant déjà "Lauzach " comportant 5 machines dont l'installation remonte à une quinzaine d'années.</p> <p>Nous assistons donc à une tentative de "mitage" des paysages de la Bretagne alors même que cette région a été distinguée par le journal "Le Monde" qui l'a placée en tête des plus belles destinations 2020. Croyez-vous que les touristes que nous accueillons, et dont l'impact sur l'économie locale n'est pas négligeable, vont venir séjourner chez nous pour apercevoir, au détour d'un sentier, ces mâts dont la rectitude vient rompre les lignes arrondies de nos vieilles montagnes ?. Et alors nous aurons tout perdu. Parce que, si depuis toujours la bretagne tire sa principale ressource de l'agriculture, le tourisme représente un apport non négligeable dans notre économie locale (locations, vente directe de produits, etc. Il contribue ainsi au maintien de la population et favorise la création d'emplois. Or, je note que le fonctionnement du parc sera automatisé et contrôlé à distance ; seuls des techniciens de maintenance , extérieurs au département, interviendront épisodiquement. Aussi, ne peut-on espérer la création de quelques emplois locaux.</p> <p>Je m'interroge également sur l'opportunité de ce nouveau projet à un moment où le caractère écologique de l'éolien terrestre pose question. De par la nature des matériaux rares nécessaires à leur fabrication qui sont prélevés sur les ressources des pays en voie de développement où les conditions de travail sont précaires. Mais également à leur rendement : 25 % en moyenne de leur puissance nominale (maximum théorique) , note Paul Néau de Négawatt (institut indépendant en faveur d'une transition énergétique réaliste), sachant que, soumises aux aléas du vent, elles tournent 80 % du temps. Elles produisent donc très peu et pas du tout quand il n'y a pas de vent. Faudra-t-il couvrir la bretagne de moulins à vent pour alimenter les villes "énergivores" pour, qui plus est , une énergie intermittente ? Et que dire de leur bilan carbone, lorsque l'on sait que les plateformes nécessaires à leur mise en place nécessite de couler dans le sol des tonnes de béton . De ce fait, la ressource en eau peut en être affectée tant en qualité (béton et ferrailage passibles d'érosion au fils du temps), qu'en quantité. En effet, les sources en bretagne sont relativement superficielles. Zones humides et tourbières sont constitutives en grande partie de la réserve en eau, d'où leur vulnérabilité aux pollutions.</p> <p>De plus, il me semble que deux notions de l'écologie se télescopent dans ce projet : pour produire de l'énergie dite "propre" on met en péril la survie d'espèces protégées. Que fait-on de la biodiversité , dont on entend parler tous les jours, alors l'on met en péril la survie d'espèces vulnérables.</p> <p>Enfin, je terminerai par la perte de valeur du patrimoine bâti. Des retours d'expérience venant de régions où l'éolien est implanté depuis de nombreuses années, il ressort une perte de valeur non négligeable des biens, quand ce n'est pas une impossibilité de vendre. Par voie de conséquence, non seulement une perte pour les propriétaires mais également un affaiblissement de la population , le territoire devenant moins attractif.</p>	<p>impact paysager/visuel</p> <p>impact sur activités touristiques</p> <p>Impact sur faune</p> <p>Impact sur l'immobilier</p> <p>impact sur zone humide</p> <p>Observations générales sur l'éolien</p>
65	Web	Anonyme	<p>Bonjour Madame la commissaire enquêtrice</p> <p>Non l'électricité produite par les éoliennes n'alimente pas les communes sur lesquelles elle sont implantées, l'électricité produite part directement sur le réseau RTE... alors quand il n'y a pas de vent (et pas de soleil-) comme c'est le cas en ce moment en début de soirée...le risque de délestage est très élevé . A suivre, RTE est très inquiet : les énergies éolienne et solaire sont INTERMITTENTES ...Qu'on se le dise !</p>	<p>Observations générales sur l'éolien</p>

64	Web	lebrun camille	<p>Je suis contre ce projet de parc éolien à lande cambocaire . L'installation d'éoliennes terrestres ou offshore est une « catastrophe écologique ». ENO ENERGY , encore une société allemande qui installe des éoliennes en France et en Allemagne. Son Président vit à BERLIN, bien loin de ses éoliennes ! Encore un projet où l'argent est privilégié au détriment de l'environnement, de la biodiversité, de la santé des riverains et des animaux ! Les éoliennes font du bruit, génèrent des infrasons, des basses-fréquences, des champs électromagnétiques qui affectent les humains mais aussi les animaux. L'ANSES, comme pour l'amiante, les pesticides etc.... n'a pas le courage de dénoncer le lien entre les problèmes de santé des personnes et les éoliennes. Pourtant, l'Académie de Médecine recommande depuis 2006, une distance de plus de 1500m entre les éoliennes et les habitations afin de réduire la nocivité du bruit éolien. En effet, plus les éoliennes sont hautes et puissantes pour de raisons de rentabilité, plus elles sont nocives. Dans de nombreuses régions allemandes, la distance entre les habitations et les éoliennes est de 1500m, voire de 10 fois la hauteur de l'éolienne (région Bavière) engendrant ainsi une frénésie des sociétés allemandes qui profitent des lois françaises plus favorables (500m) pour installer des éoliennes sur le territoire français. La France fait la même erreur que l'Allemagne en misant que sur l'éolien alors que la priorité était de tout mettre en œuvre pour réduire la consommation d'électricité et surtout de chercher des alternatives qui n'auront pas d'impact négatif sur l'environnement. Force est de constater qu'on privilégie l'enrichissement de sociétés qui, pour la majorité d'entre elles sont étrangères (allemandes essentiellement). L'humain est responsable de la destruction de la planète. N'aggravons pas la situation avec un programme de transition écologique qui n'est pas respectueux de l'environnement, qui ne protège ni la nature, ni les humains, ni les animaux, ni les océans. Il est grand temps de dire STOP à l'éolien</p>	avis défavorable Nuisances sonores Observations générales sur l'éolien
63	Web	Fulilagi Rafaëla	<p>Je me rends régulièrement au lieu dit "Louffaut" qui se trouve très proche du Parc Éolien. Ma belle famille y possède une maison d'habitation. Depuis l'installation de ce parc si proche des maisons, nous constatons de réelles nuisances. Le bruit sourd constant des pales est vraiment désagréable. Nous les entendons vraiment très bien. La cours d'appel de Rennes a annulé l'autorisation unique (permis de construire et autorisation d'exploiter) au motif que le site présentait des impacts excessifs sur les paysages et les commodités de voisinage dont aucune préconisation ne pourrait en réduire ou supprimer les effets» annulation rendue définitive par le Conseil d'État, par ordonnance... Il est scandaleux de constater que le promoteur ne prenne pas en compte la décision rendu. Les Éoliennes tournent toujours quotidiennement. Nous souhaitons que la décision prise soit respecté et que celles-ci s'arrêtent définitivement</p>	avis défavorable décision de justice Nuisances sonores

62	Web	Vernageau Sylvie	<p>Après avoir entendu maints témoignages et beaucoup d'informations par plusieurs spécialistes en la matière, je me permets de vous exprimer mon malaise, mes impressions générales, mes constatations et mon avis quant à l'échec programmé d'une transition énergétique malmenée faisant fi de toute logique naturelle ou économique, voire humaine.</p> <p>Dans cette lettre, je dirai « Vous » car vous avez accepté de représenter les entités avides de profits, pressées d'installer à profusion leurs éoliennes sous prétexte d'écologie. Pollution de l'air, de l'eau, de la terre, de la nourriture par produits chimiques et par ondes ... même les poissons « virent leur cutie » ! (vous êtes jeune : connaissez-vous l'expression ?) ... On ne s'étonne de rien et on continue ... en attendant des résultats d'analyses !</p> <p>Maintenant on invente des procès glyphosate pour des distances non respectées de X mètres ridicule ! ... et nous marchons dans la combine ! Nous avons presque envie d'en être heureux !!!</p> <p>Alors c'est vrai, bien sûr, dans nos pays où ont été édifiés chaque kilomètre un ou deux châteaux, diverses magnifiques œuvres, il manque une pollution : la pollution visuelle, et encore une autre : la pollution sonore.</p> <p>Ce serait dommage que des gens viennent simplement dans nos campagnes s'y reposer, y retrouver une santé, observer les étoiles, ce qui reste des oiseaux etc, ceci dans un calme naturel, un cadre naturel ...</p> <p>Ce serait dommage que des gens perdent leur regard sur nos vallons et s'attardent uniquement sur les traces du passé, il faut absolument qu'ils regardent les traces du présent et que ça bouge, clignote, le jour, la nuit !</p> <p>Sachez que Vous serez responsable de la dégradation du tourisme ; si les gens viennent visiter la France ignorant l'état de nos régions, je suppose qu'ils ne reviendront pas et passeront le message autour d'eux ... (bravo ! C'est excellent pour les autres pays).</p> <p>Sachez que Vous êtes déjà responsable de la dégradation de l'immobilier dans les régions impactées par l'invasion éolienne.</p> <p>Sachez que Vous êtes déjà responsable du découragement de ceux qui se dévouent avec sincérité au patrimoine, avec ou sans l'aide de l'Etat ou de la publicité télévisuelle.</p>	observations générales sur l'éolien
61	Web	Anonyme	<p>Bonjour Mme, Mr,</p> <p>Nous vous faisons part de notre avis défavorable à l'installation du projet du parc éolien de NOYAL MUZILLAC</p> <p>Ce projet nuirait au paysage qui nous entoure</p>	avis défavorable impact paysager/visuel

60	Web	Lena Marty	<p>Parc éolien sur la communes de Noyal Muzillac par la société PARC EE NOYAL</p> <p>Le parc éolien est une absurdité écologique.</p> <p>La fabrication des éoliennes génère une importante quantité de CO2, elle constitue en outre une pollution catastrophique par l'extraction des terres rares nécessaires à cette fabrication. Il n'existe aucune filière de recyclage des machines dont la durée de vie est très courte environ 15 ans. Alors que toutes les autres centrales peu importe l'énergie ont des durées de vie de 50 à 60 ans.</p> <p>Le socle d'ancrage d'une éolienne est monumental en épaisseur et en hauteur, entièrement en béton armé qui ne pourra jamais être retiré. Il consomme des terres agricoles ou vierges qui ne reviendront plus jamais à l'état naturel en raison de la perte des caractéristiques initiales du sol. Ne pouvant plus assurer l'infiltration normale des eaux de pluie donc la vie souterraine naturelle. La maintenance nécessite la construction de nombreux chemins très large pour l'accès des engins.</p> <p>L'exploitation est intermittente et non rentable tout le monde connaît les données de production annuel qui sont de 10 à 25 % du nominal des machines. Cette faible production qui plus est aléatoire oblige le réseau à se raccorder à des centrales fiables et sûres fonctionnant avec des énergies fossiles (pétrole gaz ou charbon) comme en Allemagne 1er pollueur d'Europe depuis la fermeture des centrales nucléaires. L'éolien est grand producteur de CO2 par ce mécanisme de report sur d'autres centrales.</p> <p>Les éoliennes tuent des oiseaux protégés particulièrement des rapaces en danger.</p> <p>Le parc éolien est une absurdité économique, la majeure partie des composants viennent d'Asie, la majeure partie des promoteurs sont des sociétés étrangères. La facture est payée par les Français, pour une électricité plus cher que celle que produit nos centrales nucléaires. La production étant aléatoire elle nécessite le recours :</p> <ul style="list-style-type: none"> -soit à une production fossile nationale plus cher que la production nucléaire. -soit à l'achat à l'étranger d'électricité au tarif plus élevé puisque produit majoritairement par l'énergie fossile. <p>Ce système détruit notre parc de production nucléaire fiable et sûre pour construire un parc dangereux pour la nature qui va générer des ruptures d'alimentation (annoncé par notre ministre).</p> <p>Ces installations sont une aubaine pour les entreprises étrangères qui s'enrichissent sur le dos des Français, tout en détruisant notre industrie nucléaire.</p> <p>Les grandes nations construisent des nouvelles centrales nucléaires avec les procédés modernes pour lesquels la France était en pointe. La Chine, la société TerraPower, et la société PacifiCorp aux USA, ont annoncé la fabrication d'un prototype de réacteur à neutrons rapides et à sels fondus</p>	<p>avis défavorable</p> <p>impact paysager/visuel</p> <p>Impact sur faune</p> <p>Impact sur l'immobilier</p> <p>Observations générales sur l'éolien</p>
59	Web	pecot guillaume	<p>nous sommes allées en vacance sur cette commune, nous étions à proximité des éoliennes, un séjour qu'on pourra pas oublier je ne pensais pas que le bruit des éoliennes pouvaient être aussi fort de nuit comme de jour je ne vous parle pas aussi des ombres portées, nous avons terminé notre séjour, il est sur que nous reviendrons plus, mettre des éoliennes de 180 m haut ce n'est pas une attraction pour les touristes mais c'est bien le contraire elle fait fuir le touriste. Je soutiens les citoyens de cette commune qui se battent pour sauvegarder leur patrimoine. Nous demandons aussi le démantèlement.</p>	Nuisances sonores
58	Web	forestier patrice	<p>LES EOLIENNES SONT DES CONSOMMATRICES D'ELECTRICITE PAR TEMPS HUMIDE ET D'ABSENCE DE VENT LA CONSOMMATION DE CO2 POUR EXTRAIRE LES METAUX RARES ET LA TRANSFORMATION EGLEMENT NUISIBLES POUR LA SANTE DES ETRES VIVANTS ET LA PLANETE</p>	Observations générales sur l'éolien
57	Email	Anonyme	<p>Objet : demande de démantèlement des 3 éoliennes</p> <p>bonjour</p> <p>comment les haies vont elles masquer le gigantisme de ses machines? elles ne vont servir que pour les usagers de la route. cf google street view pour avoir un aperçu de ce que subissent les riverains au quotidien. mais le mieux, c'est de venir visualiser sur le terrain.</p> <p>je sollicite le démantèlement des trois éoliennes et non que d'une seule.</p> <p>cordialement.</p>	<p>impact paysager/visuel</p> <p>Mesures de réduction (plantation de haies)</p> <p>démantèlement du parc</p>
56	Web	leblanc dominique	<p>SVP arrêtez de massacrer nos paysages avec ces montres d'acier qui ne produisent que très peu d'énergie "verte". écoutez la colère qui gronde dans nos campagnes. ces industriels peu scrupuleux profitent des difficultés de nos paysans pour leur faire miroiter des revenus faciles mais oublient de leur dire qu'ils ne pourront plus jamais cultiver leurs terres.</p>	Observations générales sur l'éolien
55	Web	du noyer Aymeric	<p>Comment peut-on envisager de détruire une si belle campagne avec de telles constructions ? Comment pourra-t-on justifier à nos enfants le fait que nous n'ayons rien fait pour éviter ce désastre ?</p> <p>Est-ce véritablement un projet si indispensable et irremplaçable ?</p>	impact paysager/visuel
54	Web	Anonyme	<p>Bonsoir, il me semblait qu'il devait y avoir balisage sur les mats mais visiblement défectueux sur éolienne 2 et 3 !</p> <p>Elles sont non fonctionnelles ces éoliennes, il faut les démonter ! Et ne pas autoriser l'exploitation du site!</p>	<p>Le parc éolien : pilotage, balisage, bridage</p> <p>démantèlement du parc</p>

53	Web	Lucie houdmon	<p>Madame le commissaire enquêtrice, je suis défavorable au projet des landes cambocaire . Je pense tout d'abord à la santé de nous tous qui est gravement menacée par le bruit et les infrasons. Les lois éoliennes ne sont pas toujours respectées vu les distances. Elles deviennent de plus en plus hautes et trop proches des habitations. Aujourd'hui il existe des études prouvées et sérieuses et on ne peut pas les ignorer! Il est vérifiable que tout ce qui fait fonctionner les éoliennes ce n'est pas le vent mais l'argent et ce fait m'inquiète beaucoup. Le Morbihan est déjà le département qui va en avoir le plus. Les promoteurs des éoliennes pressent les maires et les agriculteurs et tout ce fait comme ça. C'est nous les contribuables qui paient cher. Pourquoi l'état subventionne-t-il l'éolien quand on dit c'est rentable? Il a déjà dépensé des milliards d'Euros et je me demande où on va dans l'avenir? Tout cela pour une très petite quantité d'électricité dont la France n'a pas besoin. On est en train de détruire notre paix et notre vie sociale dans les communes et dans les voisinages. On est en train de détruire notre environnement et notre paysage, notre flore et notre faune avec les "géants" qui ont aujourd'hui déjà plus que 180 mètres de hauteur et de masses de béton et d'acier dans le sol. Je suis toujours si attirée et fascinée par cette belle et naturelle région de la France. C'est encore un "trésor" et une raison pour laquelle je vis ici. Tout est en danger.</p>	<p>Avis défavorable divers impact paysager/visuel Impact sur faune Nuisances sonores observations générales sur l'éolien</p>
52	Web	Anonyme	<p>bonjour, je suis surprise de voir notifier ceci dans l'étude acoustique du projet : "Le présent rapport rend compte de l'analyse des mesures réalisées sur site permettant d'établir un état initial sonore autour de la zone d'étude. Il convient de noter que les éoliennes déjà construites sur le site de Noyal-Muzillac ne sont pas prises en compte dans cette analyse. En effet, seules les périodes d'arrêt des éoliennes sont intégrées dans l'analyse des niveaux sonores. L'analyse prévisionnelle montre des risques de dépassement des seuils réglementaires en période de jour et de nuit pour les deux grandes directions de vents étudiées (moitiés nord-est et sud-ouest) au droit de certaines habitations riveraines au projet. L'étude a été réalisée avec une configuration de trois éoliennes et de deux éoliennes (E1 retirée)." pourquoi ne pas avoir fait d'étude acoustique avec les 3 éoliennes qui tournent à plein régime plutôt que d'avoir fait modélisation acoustique? le bruit est constant, et davantage quand les nacelles sont vers les maisons ! Madame la commissaire enquêtrice, il faut démanteler les 3 éoliennes pour que le calme revienne dans notre campagne! cordialement</p>	<p>Nuisances sonores démantèlement du parc</p>
51	Web	Hersan Sandra	<p>Les élus locaux qui doivent en principe contribuer à l'amélioration du cadre de vie de leurs administrés, deviennent en réalité des collaborateurs zélés de ces promoteurs mafieux.</p>	<p>divers</p>
50	Web	Bretrand Gaetan	<p>Madame , Le développement irréfléchi des éoliennes et des Enr, entraîne la nécessité d'adapter le réseau de transport de l'électricité. La Commission de Régulation de l'Energie vient de chiffrer ce coût à.....102 milliards d'euros, dont la plus grande part concerne les adaptations rendues nécessaires par les parcs éoliens et solaires (cf communication sur le TURPE 6, lien : https://www.cre.fr/Actualites/la-cre-publie-ses-projets-de-decisions-sur-le-futur-tarif-d-utilisation-des-reseaux-d-electricite-turpe-6) Cela représente selon cet organisme officiel, une augmentation moyenne des factures d'électricité de 25 € par an durant de nombreuses années... On tente donc de faire supporter aux citoyens déjà accablés de taxes et d'impôts, à une période où l'économie est en berne pour cause de crise sanitaire, le coût de ces adaptations qui sont rendues nécessaires par la prolifération anarchique de ces parcs nuisibles et inutiles (quelle est la logique d'implanter des parcs à des dizaines de kilomètres des postes sources ?). Les promoteurs, souvent étrangers, font des profits colossaux, et ne supporteront pas ce coût gigantesque rendu nécessaire par leur rapacité... Si la PPE a estimé devoir multiplier les éoliennes, elle ne prévoyait pas pareil cadeau injustifié aux promoteurs. Je vous demande par conséquent, de rendre un avis défavorable. Cordialement</p>	<p>observations générales sur l'éolien Avis défavorable</p>

49	Web	jean dominique deschamps	<p>« Je souhaite débiter mon propos en mettant en lumière les caractéristiques du système énergétique, dans l'optique de la transition énergétique. Il est convenu que celle-ci passe par le développement des énergies renouvelables. Mais à mon sens, elle devrait passer par la baisse de la consommation, car elle seule permettrait d'éviter les « violences environnementales ».</p> <p>Il ne faut pas s'y tromper : grâce au mix énergétique décarboné, composé principalement de nucléaire et d'hydroélectrique, nous bénéficions déjà de faibles émissions de CO2 et d'un prix de l'électricité maîtrisé. Vous le savez, nous émettons six fois moins de CO2 que nos voisins allemands et le prix de l'électricité pour un consommateur résidentiel moyen est de l'ordre de 180 euros par mégawattheure (MWh), contre 300 euros en Allemagne.</p> <p>Le développement des énergies renouvelables (EnR) électriques ne sert donc pas à réduire les émissions de CO2. Il faut le rappeler, car on dit beaucoup de mensonges à ce sujet, et encore récemment à la télévision. Cela n'a aucun sens et procède d'une forme de populisme idéologique. Pourtant, le développement des EnR est indispensable pour répondre à l'enjeu de la diversification. »</p> <p>Il ne peut être de propos plus clair ! Il est mensonger et absolument faux de dire que le développement des EnR permet de lutter contre le réchauffement climatique, ce qui est présenté à longueur d'études et de lettres d'informations diverses, placardé dans la presse, de manière à faire culpabiliser la population pour la pousser à l'acceptation de l'inacceptable, cette dernière se trouvant ainsi prise en otage. C'est inadmissible et honteux.</p> <p>Gardons en mémoire ces propos de Monsieur le préfet Carencu qui parle de « populisme idéologique » et de « violences environnementales ».</p> <p>La seule réalité est la participation des EnR au mix énergétique qui est un choix de politique énergétique.</p> <p>L'information des élus et de la population n'est pas réelle et sérieuse par l'utilisation</p>	Avis défavorable Observations générales sur l'éolien
48	Web	laura greteau	<p>Je suis fortement défavorable au projet d'énergie éolienne à cambocaire. Un parmi tant d'autres dans notre région. Si les décideurs de l'État sont clairement indifférents au bien-être et à la santé des habitants de cette région - qui se sentent gravement touchés par les éoliennes - ils devraient au moins reconnaître la réalité de la politique énergétique. La France est le pays d'Europe qui produit déjà moins de CO² que tous les autres grâce aux centrales nucléaires . L'expansion massive dans une technologie de transition comme l'énergie éolienne est une absurdité économique et écologique.</p> <p>Dans quelques années, la France rurale sera se couvrir de ruines industrielles qui détruiront le sol et la nappe phréatique avec leurs fondations en béton et en acier pesant des tonnes. Et vous n'économiserez pas un seul gramme de CO² si vous incluez tous les coûts de production et de démantèlement dans le calcul. Par conséquent, ma demande urgente: arrêtez l'expansion des éoliennes.</p>	avis défavorable observations générales sur l'éolien
47	Web	foricher patrick	<p>N°4 PERTE SUR LA VENTE DU BIEN</p> <p>Je constate que l'exploitant joue avec les publications et sélectionne ce qui est en sa faveur, sans vraiment donner de détail et surtout sans comparer ce qui est comparable.</p> <p>L'ADEME qui a fait une étude sur l'impact des éoliennes sur l'immobilier en mai 2022 , elle a rencontré des difficultés à mettre bien cette étude , même entre les instituts publics ex : les communautés de commune ne répondaient pas leur enquête la transparence n'est pas de mise .</p> <p>J'apporte aujourd'hui la preuve que les biens premiums qui sont sous la barre 2000 m d'un parc éolien elles perdent de la valeur supérieur à 30 % même pire elles sont invendables.</p> <p>Les pièces jointes</p> <p>N°4 perte sur la vente du bien</p> <p>1 la synthèse d'étude immobilière mai 2022</p> <p>2 le rapport final éolien mai 2022</p>	Impact sur l'immobilier forme et qualité du dossier

46	Web	chantale poirier	<p>LE FIGARO.fr 05/04/2012 La puissance des éoliennes plombée par les insectes Par Marielle Court Mis à jour le 05/04/2012 à 14:52 VIDÉO - Les insectes, notamment les moustiques, qui se collent et s'écrasent sur les pales des éoliennes peuvent provoquer des pertes de puissance allant jusqu'à 30%. C'est bien connu, le diable se niche dans les détails. Avec des fermes éoliennes qui fonctionnent maintenant depuis dix, vingt, voire trente ans, les ingénieurs se penchent sur les performances effectives des machines. C'est notamment le cas du Centre énergétique et procédés de l'École des mines de Paris. Quelle ne fut pas la surprise, ces dernières années, de se rendre compte que, au-delà de l'érosion ou de l'encrassement des pales, en résine et fibre de verre pour la plupart, les insectes écrasés pouvaient également en quelques jours provoquer une perte de puissance allant jusqu'à 30%! Énergie éolienne et recherche partenariale par MINES_ParisTech Les premières publications officielles sur le sujet datent du milieu des années 2000, sur la base d'exemples chinois. «C'est un phénomène difficile à identifier et très insidieux», explique François Cauneau, professeur à l'École des mines de Paris. «Le dépôt d'insectes peut être massif et se faire en quelques heures par une belle journée, mais disparaître en partie après un grand coup de vent ou de la pluie», ajoute-t-il. Il faut donc arriver à calculer la perte de puissance dans l'intervalle de temps. Mais l'impact est énorme, quand on sait que la vitesse de la rotation des pales correspond à celle d'un avion de ligne au décollage ou d'une voiture de course. Aujourd'hui, les industriels qui travaillent avec l'École des mines sont donc très soucieux de trouver les moyens de parer à ce phénomène, sachant qu'intervenir sur des pales à un coût prohibitif. Les pistes de recherche portent essentiellement sur des peintures ou revêtements spéciaux qui supprimeraient l'adhérence des insectes. «On peut trouver des solutions», assure François Cauneau, mais il faut qu'elles soient efficaces, viables et pas chères, et ça, c'est plus compliqué! LIRE AUSSI: » L'Unesco balaie les éoliennes au Mont-Saint-Michel » Bientôt 600 éoliennes au large des côtes françaises » Éoliennes contre hélicoptères militaires dans le Var</p>	Observations générales sur l'éolien
45	Web	Chobé Julie	<p>Je me positionne contre ce projet ! Je ne comprend pas qu'il puisse y avoir de nouveau projet, étant donné que ce parc n'a déjà plus lieu d'être !! Le parc éolien déjà en place a été invalidé par le Conseil d'Etat mais visiblement nous vivons une justice à deux vitesses !! C'est une honte ! Mes parents résident à 500 m de ce parc, et les nuisances sont considérables . Nuisances visuelles et sonores très importantes, y compris à l'intérieur de la maison . Planter des haies pour cacher ces montres d'acier de 180m de haut est une pure hérésie. Mes parents possèdent déjà de grands arbres entre 5m et 10m de haut, et cela ne masque en rien les éoliennes , alors une haie... Lorsque je passe sur la route , je me retrouve fortement gênée lors de ma conduite par le mouvement des pales qui donne un effet stroboscopique . Cela en est même dangereux! Je réside sur la commune de Questembert, à environ 7km à vole d'oiseau, et je les vois parfaitement !! En fait, on les voit de tellement d'endroits , au vu de leur taille surdimensionnée , qu'on a l'impression de ne voir que ça !! Le paysage est complètement dénaturé à plusieurs kilomètres à la ronde. Que la justice soit réellement appliquée , et un démantèlement envisagé plutôt que d'envisager de nouveaux projets !!</p>	Avis défavorable décision de justice impact paysager/visuel Mesures de réduction (plantation de haies) Nuisances sonores effet stroboscopique/ombre portée

44	Web	Leclair Stéphane	<p>Ma dame</p> <p>Je vous informe que je suis défavorable au projet du parc éolien des Landes de Cambocaire pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ce parc éolien a été invalidé par la Cour Administrative d'Appel de Nantes et ce jugement fût confirmé par la plus haute juridiction: le Conseil d'Etat « aucune préconisation ne peut atténuer les inconvénients causés tant aux paysages qu'aux commodités de voisinage » <p>Comment est-il possible dans un état de droit que l'on assiste à pareil contournement de décisions de justice?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les éoliennes ont un impact visuel négatif sur le paysage où la nature est prédominante. <p>Le paysage doit être défendu et considéré comme une entité à part entière et non uniquement soumise aux intérêts financiers.</p> <p>En fait, la solution proposée par EE Noyal réside dans le camouflage en plantant des haies. Qui est dupe pour croire que l'on puisse réduire l'impact visuel de machines faisant 180 mètres de haut soit la hauteur d'immeubles de 42 étages ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'Impact sur la faune n'est pas négligeable car ces pales des éoliennes représentent un réel danger pour les oiseaux et les chauves-souris (à noter que l'arrêt annoncé des éoliennes durant la période du coucher de soleil pour protéger ces dernières n'est pas respecté) - Le parc éolien génère des nuisances sonores par la rotation des pales. J'habite à 1 km des éoliennes et quand les vents d'est/ sud est sont dominants, et c'est le cas des chaudes journées d'été, impossible de dormir la fenêtre ouverte et de profiter ainsi de la fraîcheur de la nuit. Rien n'est proposé contre le bruit. <p>Je termine en trouvant navrant que l'on ne puisse proposer des énergies vertueuses avec une réelle collaboration des habitants dans le respect de l'environnement et à des échelles raisonnables.</p> <p>Stéphane Leclair</p>	<p>Avis défavorable</p> <p>décision de justice</p> <p>impact paysager/visuel</p> <p>Mesures de réduction (plantation de haies)</p> <p>nuisances sonores</p>
43	Web	lepotier eleonore	<p>je suis défavorable a ce projet nocif et non écologique (enterrement prévu des pales d'éoliennes non recyclable et terres rares , paysages dévastés, proximité dangereuse pour la faune et l'être humain) au profit de sociétés dont le seul but est de se remplir les poches , arrosant sans vergogne les communautés de communes et communes pour arriver a leurs fins toujours cordialement malgré ces agressions sur nos paysage et nos vie</p>	<p>avis défavorable</p> <p>Observations générales sur l'éolien</p>
42	Web	pagny camille	<p>Découvrez pourquoi les éoliennes haïssent les insectes !</p> <p>5 avril 2012 Energie, Eolien</p> <p>39 Commentaires</p> <p>4,288 Vus</p> <p>Les exploitants de turbines éoliennes de grande puissance disposent désormais de plus de 10 ans de retour d'expérience sur les performances effectives de leurs machines. Généralement réalisés en résine et fibre de verre, les revêtements de des pales sont sujets à différents types d'agressions, d'érosion ou d'encrassement avec le temps pouvant altérer le fonctionnement. Ainsi, le simple encrassement de la pale par l'écrasement d'insectes peut provoquer en quelques jours des pertes de puissance.</p> <p>En prenant l'exemple d'une turbine de 2 MW, haute de 100 mètres, François Cauneau, professeur de mécanique des fluides au CEP – MINES ParisTech décrit le phénomène suivant : "On s'est rendu compte assez récemment que l'encrassement des bords d'attaque des pâles de ces turbines par des insectes sur une éolienne installée en campagne quand elle tourne par une belle soirée d'été va ramasser un nombre considérable d'insectes. Alors on pourrait se dire que l'impact n'est qu'esthétique, à la rigueur. Mais, en fait, pas du tout. On s'est rendu compte que l'impact en terme de perte de production était de l'ordre de 20%, 30% voire même 40% dans le pire des cas. C'est dire que les enjeux économiques et industriels sont considérables dans la maîtrise de l'impact de la rugosité, de l'état de surface de ces machines." Il est donc nécessaire de se doter d'outils permettant d'expertiser les seuils d'évolution acceptables pour ces processus de vieillissement, ainsi que d'évaluer les bénéfices attendus pour les remèdes envisagés : réparations des revêtements, nettoyages, pose d'appendices... C'est ce que fait le groupe Observation, Modélisation et Décision du Centre énergétique et procédés de MINES ParisTech en collaboration avec de nombreux acteurs du monde industriel. Ce travail de modélisation passe aussi bien par la mise au point de souffleries virtuelles, que l'expérimentation in situ.</p> <p>Cette recherche partenariale prend la forme d'un projet de recherche mené en étroite collaboration avec l'industriel, et cesse dès lors qu'il a acquis le retour d'expérience souhaité grâce à l'aide du chercheur. Les travaux sont alors réinvestis en propriété industrielle chez le partenaire. Le CEP contribue également à la découverte des technologies de rupture qui permettront d'élaborer la nouvelle génération de machines</p>	<p>Observations générales sur l'éolien</p>

41	Email	Foricher Patrick	<p>Objet : N° PERTE SUR LA VENTE DU BIEN</p> <p>bonjour</p> <p>je vous transmettre le dossier N° 4 perte sur la vente du bien , je vous laisse le plaisir de lire ce document qui est riche en information dans ce document je prouve que les biens premiums qui sont sous la barre 2000 m d'un parc éolien , elles perdent de la valeur ou elles deviennent invendable.</p>	Impact sur l'immobilier
40	Web	riffaud julien	<p>NON À CE PROJET ÉOLIEN NUISIBLE</p> <p>Ce projet éolien est un projet de trop pour le secteur.</p> <p>Si lutter contre le réchauffement climatique est impératif, ce n'est certainement pas en multipliant les parcs éoliens terrestres destructeurs de territoires que l'on y parviendra.</p> <p>En France, la production d'électricité est presque totalement décarbonée grâce à l'hydraulique et au nucléaire. Au contraire, les éoliennes ont un bilan carbone très mauvais. En outre, l'intermittence de leur production électrique implique l'utilisation de centrales thermiques fortement émettrices de Co2 pour compenser leur déficience. Elles ne contribuent donc pas à limiter les émissions de Co2 (l'exemple de l'Allemagne est significatif : plus on y a installé d'éoliennes, plus les émissions de Co2 ont augmenté).</p> <p>Comme toujours, ce projet éolien ne présente aucun intérêt si ce n'est celui d'enrichir le promoteur éolien et par la suite l'investisseur à qui le parc sera revendu (souvent avant même d'être construit !), tout cela avec l'argent public, donc le porte- monnaie des contribuables.</p> <p>Dans ce projet, comme toujours, les nuisances générées par les éoliennes sont multiples, au plan écologique, au plan économique et au plan humain :</p> <ul style="list-style-type: none"> - impact visuel sur le patrimoine paysager (harmonie des paysages naturels), sur le patrimoine bâti (monuments historiques inscrits ou classés, sites emblématiques) et, par voie de conséquence, impact très négatif sur l'activité économique-touristique de la région (hébergement, restauration, commerce, emplois du tourisme) - impact financier sur la valeur immobilière des habitations les plus proches (diminution de la valeur immobilière) - impact sanitaire pour les riverains et les animaux d'élevage (risques sanitaires dus aux nuisances sonores audibles, aux infrasons, aux ondes électromagnétiques) - impact écologique sur les sols (destruction de surfaces agricoles ou forestières, enfouissement définitif dans le sous-sol de milliers de tonnes de béton et de ferraille pour la fabrication des socles) - impact sur la biodiversité (destruction d'oiseaux, de chiroptères, perturbation de la faune sauvage, des zones de nidification et de reproduction, des zones de passage des migrants, etc.). une des rares chances de préserver l'espèce en région Bretagne. <p>Les retombées financières promises par le promoteur aux collectivités locales ne compensent en rien tous ces impacts négatifs qui aboutiront à un désastre écologique, économique et humain pour le secteur.</p> <p>Voilà pourquoi ce projet est nuisible et doit être refusé</p>	<p>avis défavorable</p> <p>impact paysager/visuel</p> <p>impact sur activités touristiques</p> <p>Impact sur faune</p> <p>Impact sur l'immobilier</p> <p>Nuisances sonores</p> <p>Observations générales sur l'éolien</p>

39	Web	Poliakova Sacha	<p>FAUNE, AVIFAUNE, CHIROPTERES</p> <p>Les oiseaux et les chiroptères sont réputés les premières victimes des éoliennes : frappés, assommés par les pales. Comme pour Tchernobyl dont le nuage radioactif ne s'est pas arrêté à la frontière, les chauves-souris ne s'arrêtent pas aux limites communales ! Et, il en va de même pour les oiseaux, et en particulier les oiseaux . Il est étonnant de voir qu'on s'alarme depuis quelques mois de la chute drastique des effectifs de certaines espèces d'oiseaux en ne montrant du doigt comme responsables de cette hécatombe que les seuls agriculteurs. Leurs pesticides sembleraient être les seuls responsables de la disparition des oiseaux et des chiroptères par la disparition des insectes. Que nenni ! Les éoliennes aussi ! Car, si les oiseaux et les chauves-souris slaloment gentiment à droite, à gauche, en haut et en bas des éoliennes r</p> <p>Plus étonnant encore, vous pouvez constater, Madame le Commissaire Enquêteur que le discours des promoteurs éoliens est systématiquement le même au sujet de l'avifaune : « pas ou peu d'impact » (sic)</p> <p>A lire ou écouter les promoteurs éoliens, toutes les éoliennes construites ou envisagées se trouvent toujours en dehors des passages empruntés par les oiseaux !</p> <ul style="list-style-type: none"> - en hauteur : trop hautes ou trop basses ; les oiseaux passent dessous ou dessus ! - en largeur : les oiseaux passent plus au Nord ou plus au Sud ! - en épaisseur : les oiseaux volent plus à l'Ouest ou plus à l'Est ! <p>Décidément, c'est formidable ce que les oiseaux sont doués : tout le monde les admire mais ils ne sont jamais nulle part ; surtout, quand il s'agit de construire des éoliennes ! Un véritable don d'ubiquité doublé d'une transparence silencieuse !</p> <p>Pourtant, l'implantation de toutes ces éoliennes finit par couvrir .</p> <p>Que de contradictions, d'approximations dans des études « aux ordres » ! Et quelle hypocrisie à l'heure où on déplore l'hécatombe ornithologique ! Mais les promoteurs éoliens n'en rencontrent que très peu sur leurs sites ! C'est à se demander si les études ne sont pas faites « hors saison »</p> <p>CONTRAIREMENT aux affirmations habituelles il y a des impacts ! Avec toutes ces éoliennes, il y a fort à parier que cette avifaune finira par disparaître complètement et non seulement de 30% !</p> <p>Si les pesticides agricoles sont tenus pour responsables de la disparition des oiseaux et des chiroptères par le biais de la disparition des insectes (leur nourriture), il en va précisément de même pour les éoliennes. Et cela, les promoteurs éoliens le savent mieux que quiconque. En effet, certains insectes sont attirés par les éoliennes, volent vers elles et vont se coller sur les pales ; d'autres sont tout simplement « ramassés » mécaniquement par les pales. Ce sont des milliers d'insectes en quelques heures, quelques jours ! Or, cette disparition silencieuse d'insectes, qui s'ajoute à celle liée aux pesticides, est bien responsable de la disparition des oiseaux et des chiroptères qui perdent ainsi leur nourriture. Et cela, les promoteurs éoliens le savent parfaitement. En effet, s'ils se fichent éperdument que les pales de leurs éoliennes servent d'insecticide, ils sont nettement plus préoccupés par son corollaire qui est la perte de production de 20% à 40% de la production due notamment à un ralentissement des pales. Eh oui ! Au point que des recherches ont été lancées (avec le concours des Mines Paris Tech) pour tenter de trouver des solutions. Car, au-delà de la perte de production...</p>	Impact sur faune Observations générales sur l'éolien
38	Web	Bardet Vivien	<p>L'impact sur le patrimoine immobilier</p> <p>L'impact économique sur la valeur des biens immobiliers. En dépit de dénégations provenant généralement des promoteurs de l'éolien ou de ceux qui en tirent ou tireront directement un bénéfice personnel (rente annuelle), force est de constater que la ou des éoliennes ont été construites, les biens perdent irrémédiablement de leur valeur. Peu importe la guerre sur le pourcentage perdu. Le préjudice diffère évidemment selon les acquéreurs potentiels et pour chaque type de bien (pavillon, ferme, demeure, château ...) et suivant la réalité de la dynamique locale . Mais certains biens deviennent tout simplement in-ven-da-bles !!!! Et rare sont ceux qui souhaitent investir au milieu d'éoliennes. Ainsi faute d'acquéreur, on s'achemine souvent vers une PERTE TOTAL de la valeur des biens ! Car , si « cela va sans dire , cela va mieux en le disant » un bien qui ne se vend pas NE VAUT.... NI « moins 10% » NI « moins 35% » NI « moins 50% ».... Mais.... TOUT SIMPLEMENT ZERO !!!!</p> <p>Ainsi , un investissement immobilier ne se limite pas seulement à l'acquisition d'une maison. Il porte également sur les très importants travaux de restauration effectués depuis lors . ce sont souvent des années voire des dizaines d'années d'investissements : Que vaudront les maisons , une fois encerclées dans l'enfer industriel éolien ?</p> <p>Le « PETIT PROFIT » DE QUELQUES-UNS POUR UNE ENERGIE ECOLOGIQUEMENT ET ECONOMIQUEMENT DISCUTABLE DOIT-IL CONDUIRE AUX « PERTE PATRIMOINE & IMMOBILIERE » ET A « L'APPAUVRISSMENT DE TOUS » ?</p> <p>Pour tous ces motifs notamment, nous vous demandons solennellement, Madame la commissaire-Enquêteur, d'émettre un avis négatif sur ce projet a la porte de chez nous.</p> <p>Je vous prie d'agréer , madame la commissaire-Enquêteur, mes meilleurs salutations .</p>	avis défavorable Impact sur l'immobilier Observations générales sur l'éolien

37	Web	bourhis raphael	<p>IMPACTS SUR LES PAYSAGES</p> <p>RUPTURES DE NOS PAYSAGES DE PLAINES VALLONNEES ET BOISEES</p> <p>Partout, nos « CADRES NATURELS PRESERVES » sont méprisés. Pourtant, combien sont venus s’y installer précisément pour profiter d’un beau cadre naturel, calme et préservé ? Le mépris de ces promoteurs éoliens vivant bien évidemment à quelques centaines de kilomètres de leurs installations est hallucinant. Ils se moquent éperdument de la qualité de nos paysages et leur vision est principalement empreinte d’intérêts pécuniaires : ils ont mis des DOLLARS à la place des REGARDS !</p> <p>LE « PETIT PROFIT » DE QUELQUES-UNS PEUT-IL SE FAIRE AU DETRIMENT DU « CADRE NATUREL & PAYSAGER PRESERVE » DETOUS ?</p> <p>Quand on connaît l’impact des châteaux d’eau sur nos paysages, il est juste intéressant de les prendre comme « unité de comparaison visuelle ». Mieux qu’un grand discours, le visuel suivant prouve à quel point les éoliennes sont nuisibles dans le paysage... Pires qu’un château d’eau. Et pourtant, les châteaux d’eau sont déjà de belles verrues !</p> <p>La taille et le nombre impressionnants des éoliennes qui poussent comme des champignons tout autour de nous modifient nos paysages. C’est un saccage ! C’est un fait, une observation irréfutable ! Dire le contraire est dénué du plus simple bon sens. C’est un déni de réalité. Si une éolienne peut être un bel objet, design, en soi, leur prolifération tous azimuts et sans limites enlaidit notre région et la France tout entière.</p>	<p>impact paysager/visuel</p> <p>Observations générales sur l’éolien</p>
36	Web	rendu nadege	<p>IMPACTS SUR NOTRE « SERENITE » ET NOTRE « SANTE »</p> <p>Comme toujours, l’homme est le grand absent. La réalité humaine face aux éoliennes est tout juste « ignorée », « bafouée ». Partout, les éoliennes ont pour les habitants et les animaux des répercussions sur la santé dans un processus d’« impact cumulé » entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les basses fréquences qui traversent les obstacles et se propagent sur de très grandes distances (env. 10 km), - les clignotements lumineux, nocturnes en particulier ; - les effets stroboscopiques de la rotation des pales, - les nuisances sonores audibles, toutes nuisances bien connues (articles de presse, reportages, Académie de Médecine...) pour avoir les effets ci-après : <p>déprime, stress, irritabilité, angoisses, nausées, troubles du sommeil et du repos, arythmies cardiaques, céphalées, vertiges, nausées, nystagmus (oscillations involontaires oculaires), trémulations (agitation involontaire), dyspnées (sensation pénible de la respiration), troubles circulatoires, troubles visuels, diarrhées, acouphènes (bourdonnement d’oreilles) , l’effet stroboscopique peut entraîner des troubles épileptiques, influence sur la qualité et quantité du sommeil...</p> <p>L’impact désastreux sur la santé est inéluctable. L’expérience prouve que partout où des éoliennes ont été implantées, des riverains sont atteints de maux divers et variés, particulièrement sur le plan neurologique. Que ce soient par les impacts visuels diurnes (effets stroboscopiques des rotations des pales) et/ou nocturnes (clignotements lumineux rouges), les impacts sonores loin d’être négligeables ou les infrasons... La vie des riverains devient un « enfer permanent ».</p> <p>LA VALLÉE DES SINGES à ROMAGNE (86700) a pu être épargnée dans un rayon de 3 000 mètres minimum du fait de ces fameux infrasons. Alors quoi ? Ces grands primates que sont les singes devraient être protégés des éoliennes du fait même de leur sensibilité aux infrasons, tandis que nous, les humains, autres grands primates nous devrions les subir dès 501 mètres ?!</p> <p>Et, s’il est vrai que depuis le 28 janvier 2015, les animaux ont été reconnus définitivement par l’Assemblée Nationale comme des « êtres vivants doués de sensibilité », il serait pour le moins contraire aux droits de l’homme, au principe d’égalité et à tous les principes de droit français, européen et international, que de placer les singes au-dessus de l’homme ! Au risque</p>	<p>effet stroboscopique/ombre portée</p> <p>Nuisances sonores</p> <p>Observations générales sur l’éolien</p>

35	Web	Anonyme	<p>Le pétrole est naturel, le gaz est naturel, le vent est naturel ...</p> <p>Cela dépend de la façon de les utiliser, les installations qui permettent de produire de l'énergie avec le vent ne sont pas écologiques, ni naturelles ! Elles utilisent des matériaux qui ne sont pas éternels (le sable, le fer, les terres rares, le cuivre, qui sont extraits de façon non écologique !)</p> <p>Ces installations seront au bout de 20 ans détruites (et remplacées), non recyclées... ou est le renouvelable ?</p> <p>"L'appellation « renouvelable » est une formidable imposture qui auréole d'une éternité écologique les énergies les moins vertueuses et les moins durables qui soient tels que les PV et les éoliennes.</p> <p>Leur intermittence aurait dû les disqualifier sur un réseau où les autres fournisseurs proposent sur le marché une production pilotable." Contrepoints 21/12/20</p> <p>NON à ce projet</p>	avis défavorable Observations générales sur l'éolien
34	Web	fauvel elise	<p>Observation:</p> <p>Madame le commissaire enquêteur, veuillez recevoir mon avis défavorable concernant ce nouveau projet de centrale éolienne dans un territoire malheureusement déjà largement pourvu en la matière. Territoire rural bucolique remplacé progressivement par un territoire industriel hostile aux populations. Pourquoi hostile? Les nuisances auditives, visuelles, retentissant sur la santé donc le bien-être des individus. La dévaluation du patrimoine de population dont souvent le seul bien, fruit du travail de toute une vie, est la maison d'habitation. Dévaluation du patrimoine mais majoration du prix de l'électricité grâce à la CSPE, pour financer en particulier l'éolien, qui a augmenté de 650% entre 2002 et 2016! Mais vous me direz que c'est pour l'intérêt de la planète via le réchauffement climatique: quelle désinformation lorsque l'on sait que la production d'électricité en France est la plus décarbonée donc la moins émettrice de gaz à effet de serre au monde. Savez-vous que l'Allemagne, malgré ses 30000 éoliennes, émet 6 fois plus de gaz carbonique que la France? La décision que vous allez prendre concernant ce projet est vitale pour ce territoire saturé de ces monstres industriels. L'arrêt du massacre de notre belle région s'impose et votre aide s'avère primordiale. Je vous remercie d'avoir lu ces quelques lignes qui témoignent de l'indignation des infortunées populations rurales concernées</p>	avis défavorable impact paysager/visuel Impact sur l'immobilier Nuisances sonores Observations générales sur l'éolien
33	Email	Anonyme	<p>Objet : N°3 IMPACT SUR LA FAUNE ET LA FLORE</p> <p>bonjour</p> <p>je vous transmets le dossier N° 3 impact sur la faune et la flore, je voudrais attirer votre attention sur ce thème nous avons pu constater dans le dossier l'exploitant qui avait un impact fort et significative sur nombre d'individus mort sur l'estimation de l'exploitant 45 individus morts de chiroptères pour une période de mai à octobre 2022. c'est une espèce protégée le chiroptère* . *</p> <p>*Toute mortalité d'espèce menacée et mortalité massive d'une espèce protégée sont considérées comme un accident au sens de l'article R 521-69 du code de l'environnement . *</p> <p>nous savons que les chiffres sont sous-estimés je le démontre dans le dossier .</p> <p>nous avons également 29 individus morts d'oiseaux nous pour un total de 75 individus mort seulement pour une période de mai à octobre 2022 , c'est une énergie qui détruit la faune et la flore et je me bats pour elle aujourd'hui car elle n'a pas de droit de parole...</p>	Impact sur faune
32	Email	Anonyme	<p>Objet : N°2 l'impact visuel sur les habitations et implantations des haies</p> <p>je vous transmets le thème N°2 sur l'impact sur les habitations et implantation des haies l'article L 511.1 du code de l'environnement n'est pas respecté dans le projet</p> <p>2023 , je rappelle que le projet 2017 ne respectait pas l'article L511.1 du code de l'environnement c'est pour cela que le conseil d'état a confirmé l'annulation le 14 octobre 2022 .</p> <p>dans son nouveau projet 2023 il propose des haies : il a oublié de préciser qui doit appliquer l'article L.332-8 sur l'élagage pour les lignes électriques et téléphoniques la haie doit être 1 mètre en dessous des lignes.</p> <p>90% des haies implantées sont situées sous les lignes électriques ou téléphoniques la haie dépassera pas jamais 2.5 m de haut .</p>	Mesures de réduction (plantation de haies)
31	Email	Anonyme	<p>Objet : N°1 ETUDE DE DANGER SUR LE RESEAU ELECTRIQUE</p> <p>bonjour</p> <p>je vous transmets le premier dossier , il y aura 7 thèmes qui seront abordés que je transmettrai par mail pour chaque thème.</p> <p>Après avoir lu l'étude de danger de l'exploitant version 2023, je note qu'elle est identique à la version de 2017 qui d'ailleurs a été faite par l'exploitant lui-même, ce n'est qu'un copier-coller de nouveau soumis en 2023 sans résoudre les dangers que je vais aborder dans ce document N°1 .</p> <p>merci de me confirmer la bonne réception</p>	étude de danger forme et qualité du dossier
30	Web	guidicelli jessica	<p>je veux également témoigner j'ai été victime d'un accident de voiture cause des ombres portées des éoliennes sur départemental 5 c'était octobre 2022 j'ai perdu le contrôle de ma voiture j'ai eu les effets stroboscopiques les symptômes j'ai eu l'apparition d'une tache dans ma vision, c'est une honte d'avoir des éoliennes XXL aussi près de la route depuis cet accident je ne passe plus par cet endroit , je ne pense pas être la seule victime .</p>	effet stroboscopique/ombre portée impact sur voirie

29	Web	foricher patrick	<p>dossier N° 3 L'IMPACT SUR LA FAUNE ET FLORE</p> <p>je voudrais attirer votre attention sur ce thème nous avons pu constater dans le dossier l'exploitant qui avait un impact fort et significative sur nombre d'individus mort sur l'estimation de l'exploitant 45 individus morts de chiroptères pour une période de mai à octobre 2022. c'est une espèce protégée le chiroptère .</p> <p>Toute mortalité d'espèce menacée et mortalité massive d'une espèce protégée sont considérées comme un accident au sens de l'article R 521-69 du code l'environnement .</p> <p>nous savons que les chiffres son sous-estimées je le démontre dans le dossier .</p> <p>j'ai pu constater moi-même une forte diminution dans la population de la faune .</p> <p>nous avons également 29 individus morts d'oiseaux</p> <p>nous pour un total de 75 individus mort seulement pour une période de mai a octobre 2022 , c'est une énergie qui détruit la faune et la flore et je me bats pour elle aujourd'hui car elle n'a pas de droit de parole...</p>	Impact sur faune
28	Web	foricher patrick	<p>je transmets le thème N°2 sur l'impact sur les habitations et implantation des haies,</p> <p>l'article L 511.1 du code l'environnement n'est pas respecté dans le projet 2023 , je rappelle que le projet 2017 ne respecter pas l'article L511.1 du code l'environnement c'est pour cela que le conseil d'état a confirmé l'annulation le 14 octobre 2022 .</p> <p>Dans son nouveau projet 2023 il propose des haies : il a oublié de préciser qui doit appliquer l'article L.332-8 sur l'élagage pour les lignes électriques et téléphoniques la haie doit être 1 mètre en dessous des lignes.</p> <p>90% des haies implantées sont situées sous les lignes électriques ou téléphoniques la haie dépassera pas jamais 2.5 m de haut . voir document ci joint</p>	Mesures de réduction (plantation de haies)
27	Web	foricher patrick	<p>je vais aborder 7 thèmes voici le 1 thème sur ETUDE DE DANGER SUR LE RESEAU ELECTRIQUE.</p> <p>Après avoir lu l'étude de danger de l'exploitant version 2023, je note qu'elle est identique à la version de 2017 qui d'ailleurs a été faite par l'exploitant lui-même, ce n'est qu'un copier-coller de nouveau soumis en 2023 sans résoudre les dangers que je vais aborder dans ce document N°1</p>	étude de danger forme et qualité du dossier
26	Web	Anonyme	<p>je voudrais aussi faire mon témoignage nous sommes 10 personnes de la même société qui prenons cette route départementale 5 , depuis leurs installations des éoliennes , cette route elle est devenu dangereuse pour les raisons suivantes,</p> <p>sur cette route est limité à 80 km que soudainement vous avez les ombres portées sur la route ,vous avez le champs de la vision qui se rétrécit, plusieurs fois je me suis déporté plusieurs fois sur la file de gauche ou avoir débordé sur la chaussée, 2 de mes collectes on finit dans le talus heureusement rien de grave , elles n'ont pas leur place à cet endroit elles sont trop proche de la route . depuis nous utilisons plus cette route mes collectes et moi . Je demande aussi le démantèlement.</p>	démantèlement du parc effet stroboscopique/ombre portée impact sur voirie
25	Web	corinne chaumien	<p>Enquête publique sur un projet de parc éolien comprenant 2 éoliennes et 1 poste de livraison sur la commune, présenté par la Société EE NOYAL</p> <p>Un projet de parc éolien : de qui se moque-t-on ?</p> <p>Ce site, construit en septembre 2020, a été jugé par la Cours administrative d'appel de Nantes comme portant une atteinte excessive aux paysages et précise qu'aucune mesure ne pouvait « atténuer les inconvénients causés tant aux paysages qu'aux commodités de voisinage ». Cette décision a été validée en octobre 2022 par le Conseil d'Etat, la plus haute instance de justice de notre pays.</p> <p>Un nouveau projet qui propose de supprimer une machine et de planter des kilomètres de haies autour du parc : de qui se moque-t-on ?</p> <p>Les éoliennes restantes mesureront toujours 180m de haut. Elles impacteront toujours notre paysage car toujours disproportionnées par rapport à celui-ci, dépassant largement tous les arbres qui se situent dans le secteur immédiat du parc. Les haies n'y feront rien à moins de les planter dans les propriétés de chaque maison impactée par la vision des ces gigantesques machines. Voir photo ci-jointe prise depuis ma propriété située à 1km du parc.</p> <p>De plus, je peux dire maintenant que les éoliennes apportent des nuisances sonores que je subis particulièrement les nuits chaudes d'été. Quand les vents sont à l'Est, ce qui est de plus en plus fréquent, il ne m'est plus possible de dormir les fenêtres ouvertes. Deux éoliennes sur le parc ne changeront pas grand-chose.</p> <p>En conséquence je suis DEFAVORABLE à ce « projet » et demande que soient appliquées au plus vite les décisions de justice. Sinon à quoi sert notre justice ? Ce parc éolien n'a pas lieu d'être.</p> <p>Corinne Chaumien Cérillac 3 rue du bois jollivet 56230 Questembert</p>	avis défavorable décision de justice impact paysager/visuel Mesures de réduction (plantation de haies) Nuisances sonores
24	Web	jossien julien	<p>nous avons également visité une maison en vente en sept 2022 sur la commune noyal muzillac qui été approximativement à 600 m des éoliennes nous avons pas donné suite à cause de la proximité des éoliennes nous avons l'impression d'avoir des éoliennes dans le jardin , elles sont tellement imposante .</p> <p>Les propriétaires de cette maison nous ont fait une offre alléchante de réduire le prix de de la 40 % nous avons quand même refuser.</p>	impact paysager/visuel Impact sur l'immobilier

23	Web	marine lepers	je viens témoigner nous avons visité une maison en 2022 qui était vente à proximité des éoliennes en dessous de 700 m j'ai pu constater cette pollution visuel et le bruit nous avons pas donné suite à cause des éoliennes et pourtant le prix était très attractive 35% en dessous du prix du marché . j'ai bien peur qu'ils ne trouverons pas d'acheteur elle est trop proche des éoliennes elles sont monstrueux.	impact paysager/visuel Impact sur l'immobilier Nuisances sonores
22	Web	polonio willy	nous avons passé des vacances à noyal muzillac nous sommes pas resté à cause du bruit des éoliennes et des ombres portées, on détruit notre belle france qui a des atouts touristiques , c'est impressionnant d'avoir des éoliennes aussi grande est imposante dans le paysage et aussi proche des habitations, il est dommage que le maire ne s'est pas imposé contre le projet il a détruit la beauté de sa commune . Je demande aussi le démantèlement des éoliennes pour sauvegarder notre patrimoine .	démantèlement du parc effet stroboscopique/ombre portée impact paysager/visuel impact sur activités touristiques Nuisances sonores
21	Web	Anonyme	2 ème photo	
20	Web	Anonyme	Éoliennes, énergie verte? vraiment? car quand on voit ce qui a été mis sous les graviers des chemins d'accès aux éoliennes des landes de cambocaire, on se pose la question! oui au démantèlement des 3 éoliennes bruyantes et polluantes!	Observations générales sur l'éolien démantèlement du parc
19	Web	Burot Laure	Je travaille à Cambocaire et passe souvent en voiture à proximité des éoliennes. Par temps ensoleillé, je suis régulièrement surprise par les ombres des pales qui passent sur la route. J'ai même constaté le côté très désagréable de l'effet stroboscopique produit par ces ombres mouvantes sur mon lieu de travail, alors je n'ose imaginer ce que peut vivre quelqu'un qui doit supporter ça souvent et pendant plusieurs heures dans son jardin ou sa maison. J'ai pu constater que des maisons sont à vendre et ne trouvent pas preneur. Je suis aussi très bien placée, grâce à mon travail, pour constater les problèmes d'éclairage récurrents (actuellement, il n'y a pas d'éclairage sur les mâts des éoliennes 2 et 3). Quant à la proposition saugrenue de planter des haies, faut-il vraiment s'abaisser à y répondre ? Comment espérer que des haies puissent masquer des éoliennes de 180m de haut ???	effet stroboscopique/ombre portée Impact sur l'immobilier Le parc éolien : pilotage, balisage, bridage Mesures de réduction (plantation de haies)
18	Web	LE MAILLOUX Manon	Les éoliennes déjà en places sont une atteinte à la beauté du paysage premièrement mais aussi une atteinte au patrimoine immobilier des riverains. En effet, comment vendre son bien avec une eolienne presque au pied de celle-ci. Aussi a leur proximité, la nuit, des flashes de lumière se voient au travers des vieux volets. De jours, l'ombre des pales au sol, perturbent les conducteurs. Le bruit aussi, dans le jardin (en campagne quand même) comme une machine à laver se trouvant dans une autre pièce mais qui serait toujours allumée. Sur une journée complète ceci est pas mal agaçant. Très honnêtement je plains ceux qui habitent plus proche d'elles que moi. Au quotidien cela doit devenir irritant. On peut aussi parler de la proximité des éoliennes de la route en général ! Surtout la 2 ! Par ailleurs, pour quelle raison les décisions de justice du CAA de Nantes et du Conseil d'Etat ayant annulé le permis de construire et le permis d'exploiter n'ont-elles pas été appliquées ? En tant que citoyenne, si j'avais enfreint une décision de justice, j'aurais eu des conséquences. Ici, la société et le préfet, on ignoré ces dernières et on poursuit les travaux et l'exploitation. Allons au delà : est-ce là des valeurs qui nous sont inculquées ? Je terminerai en disant que ce n'est pas juste une seule éolienne qu'il faut retirer mais les trois.	décision de justice démantèlement du parc effet stroboscopique/ombre portée impact paysager/visuel Impact sur l'immobilier impact sur voirie Nuisances sonores
17	Web	marion ballester	je vais régulièrement sur Questembert pour le travail je regrette cette implantation elle détruit le charme de ce beau paysage , il vraie qu'il est dangereux de conduire sur cette route le matin nous avons des ombres de porté sur la route qui est dangereux pour la conduite a plusieurs reprises j'ai du me rattrapé sur la route, depuis l'installation l'une des éoliennes l'eau ruisselle sur la route surtout en période automnal , il y a déjà eu un accident une personne a fait aquaplaning j'ai pu remarqué après cette accident il avait fait un talus sur le chemin qui mène a l'éolienne l'eau ruisselle toujours sur la route . je demande aussi le démantèlement des 3 éoliennes elles sont dangereuse trop proche de la route .	démantèlement du parc effet stroboscopique/ombre portée impact paysager/visuel impact sur voirie
16	Web	Anonyme	Bonjour, Je viens régulièrement sur Noyal muzillac. Depuis l'installation les désagréments sont nombreux: Bruits, Route cabossée, Aquaplaning en temps de pluie,	impact sur voirie Nuisances sonores
15	Web	diane jourdain	nous avons notre famille a st jean , nous étions surpris de voir ces éoliennes j'avais aucun a priori sur les éoliennes ,j'avais l'impression d'avoir des éoliennes dans le jardin j'ai pu constater par moi même j'étais vraiment surpris du bruit le jour comme de nuit , c'est très désagréable les ombres de portées en fin de journée on ne pouvait pas rester dans le jardin, je suis allée avec mon marie voir les éoliennes nous marchons le long de la route nous étions surpris de voir autant de cadavre d'oiseau dans le fossé de la route, je n'ai pas compté c'était impressionnant c'était au mois d'août 2023, c'est une catastrophe pour la faune . Je demande aussi le démantèlement des 3 éoliennes ,ils n'ont pas leur place .	démantèlement du parc effet stroboscopique/ombre portée Impact sur faune Nuisances sonores

14	Web	Chamois Thierry	<p>Je suis de Cérillac, a 900m des éoliennes, je les voie de mon canapé, je les entends dans mon jardin, que de nuisances ! je ne suis pas contre les éoliennes mais pas misent n'importe ou ! ici c'est trop prêts des habitations, des hameaux ! Pour l'environnement c'est un désastre ! le visuel est horrible, on les voit même de Questembert ville ! pour vendre nos pavillons...impossible ou alors en baissant largement le prix ! je ne comprends pas cette histoire de 2 ou 3 éoliennes ? cela changera rien ! moi c'est la 2 et la 3 que je voie de mon canapé ! les atteintes aux paysage et au voisinage seront toujours les même ! Monsieur le Prefet devrait venir voir de plus prêts avant d'accepter cette nouvelle proposition de EE Noyal ! il y a une décision de justice qui doit être appliquée Je demande le démantèlement du site et le rejet de ce nouveau projet qui n'en est pas vraiment un ! juste un contournement de lois ! Je suis contre ce nouveau projet, il est inacceptable ! Mr Chamois</p>	<p>Avis favorable décision de justice démantèlement du parc impact paysager/visuel Impact sur l'immobilier Nuisances sonores Observations générales sur l'éolien</p>
13	Web	Mathilde Hiot	<p>Nous avons séjourné dans un gîte à proximité des éoliennes pour passer des vacances pendant 15 jours ,on a dû réduire notre séjour pour la raison suivante nous étions dérangés par le bruit des éoliennes jour et nuit avec en prime les effets d'ombre avec les pales des éolienn ils ont détruit un patrimoine, je plains les habitant qui doivent supporter tous les jours les nuisances , j'espère que la raison l'emportera je suis contre le projet de 2 éoliennes, elles n'ont pas leur place ici je souhaite le démantèlement des 2 éoliennes.</p>	<p>avis défavorable démantèlement du parc effet stroboscopique/ombre portée impact paysager/visuel Nuisances sonores</p>
12	Web	Anonyme	<p>les éoliennes produisent des nuisances sonores, elles sont de plus déclarées illégales, avis favorable pour le démantèlement des 3 éoliennes et non pas que d'une seule.</p>	<p>décision de justice démantèlement du parc</p>
11	Email	Claire LEMARIE	<p>Objet : Fwd: Fichiers pièces jointes contribution N°6 Claire LEMARIE Bonjour, Pourriez vous svp ajouter ce dernier mail avec la vidéo à ma contribution sur le site de l'enquête publique svp ? En vous remerciant.</p> <p>Bien cordialement</p> <p>Claire LEMARIE</p> <p>----- Forwarded message ----- De : Claire Lemarie Date: mer. 8 nov. 2023 à 14:34 Subject: Fichiers pièces jointes contribution N°6 Claire LEMARIE To:</p> <p>Madame, Monsieur,</p> <p>Pour terminer ma contribution à cette enquête publique, je vous joins également une vidéo des éoliennes prise la nuit de la tempête Ciaran. Nous avons eu la grande surprise de constater que l'éolienne 2 et 3 tournaient en pleine tempête ! Nous n'étions absolument pas rassurés avec les vents violents de cette nuit là. Même l'arrêté préfectoral qui n'est plus valide depuis Avril 2023 n'est pas respecté !</p> <p>Nous souhaitons vivement que la décision rendue par la CA de Nantes et le conseil d'état soit appliquée car ce site est illégal.</p> <p>Bien cordialement.</p>	<p>Le parc éolien : pilotage, balisage, bridage</p>

10	Email	Claire LEMARIE	<p>Objet : Fichiers pièces jointes contribution N°6 Claire LEMARIE</p> <p>Madame, Monsieur, Pour terminer ma contribution à cette enquête publique, je vous joins également une vidéo des éoliennes prise la nuit de la tempête Ciaran. Nous avons eu la grande surprise de constater que l'éolienne 2 et 3 tournaient en pleine tempête ! Nous n'étions absolument pas rassurés avec les vents violents de cette nuit là. Même l'arrêté préfectoral qui n'est plus valide depuis Avril 2023 n'est pas respecté ! Nous souhaitons vivement que la décision rendue par la CA de Nantes et le conseil d'état soit appliquée car ce site est illégal.</p> <p>Bien cordialement.</p>	Le parc éolien : pilotage, balisage, bridage
9	Email	LEMARIE Claire	<p>Objet : N°3 - Fichiers pièces jointes contribution N°6 Claire LEMARIE</p> <p>Bonjour, Comme indiqué dans ma contribution N°6 sur le site : www.registre-dematerialise.fr/4906/ ; je vous transmets les fichiers en attachement via cet e-mail car cela ne fonctionne absolument pas sur votre site. J'ai tenté une dizaine de fois de joindre les fichiers des pièces jointes listées ci-dessous avec vidéos, sans vidéos, avec photos et sans photos, seulement les documents pdf et pour finir aucun fichier joint ! Cela fonctionne seulement en ne joignant aucun fichier... Vous recevrez 3 e-mails distincts en raison du poids des fichiers. Dans cet e-mail je joins seulement une des 2 pièces N°9, les ombres portées dans la maison :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 : Estimation bien immobilier PropriétésPrivées.com de Mai 2022 2 : Avis de valeur SAFTI de Mai 2022 3 : Retour campeur booking.com Juillet 2022 4 : Commentaires négatifs Eoliennes Home Camper 2021 et 2022 5 : 2 attestations campeurs nuisances éoliennes été 2022 6 : Retours négatifs Vente Maison 2022 7 : Attestation sur l'honneur visites annulées-2022 8 : Liste des annonces des biens vendus dans les environs de Noyal Muzillac-Printemps à fin 2022. 9 : Vidéo ombres portées jardin et maison (*dans l'e-mail N°2 et celui-ci N°3*) 10 : Lettre plainte procureur Mai 2021 11 : Lettre plainte procureur Janvier 2023 12 : Photos de notre jardin et depuis la maison <p>Nous remettrons également ces éléments à l'enquêtrice via une clé USB le mercredi 15/11.</p> <p>Bien cordialement</p> <p>Claire LEMARIE</p>	Impact sur l'immobilier

8	Email	LEMARIE Claire	<p>Objet : N°2 - Fichiers pièces jointes contribution N°6 Claire LEMARIE</p> <p>Bonjour, Comme indiqué dans ma contribution N°6 sur le site : www.registre-dematerialise.fr/4906/ ; je vous transmets les fichiers en attachement via cet e-mail car cela ne fonctionne absolument pas sur votre site. J'ai tenté une dizaine de fois de joindre les fichiers des pièces jointes listées ci-dessous avec vidéos, sans vidéos, avec photos et sans photos, seulement les documents pdf et pour finir aucun fichier joint ! Cela fonctionne seulement en ne joignant aucun fichier... Vous recevrez 3 e-mails distincts en raison du poids des fichiers. Dans cet e-mail je joins seulement une des 2 pièces N°9, les ombres portées dans le jardin :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 : Estimation bien immobilier PropriétésPrivées.com de Mai 2022 2 : Avis de valeur SAFTI de Mai 2022 3 : Retour campeur booking.com Juillet 2022 4 : Commentaires négatifs Eoliennes Home Camper 2021 et 2022 5 : 2 attestations campeurs nuisances éoliennes été 2022 6 : Retours négatifs Vente Maison 2022 7 : Attestation sur l'honneur visites annulées-2022 8 : Liste des annonces des biens vendus dans les environs de Noyal Muzillac-Printemps à fin 2022. 9 : Vidéo ombres portées jardin et maison (*dans un 3eme e-mail*) 10 : Lettre plainte procureur Mai 2021 11 : Lettre plainte procureur Janvier 2023 12 : Photos de notre jardin et depuis la maison <p>Nous remettrons également ces éléments à l'enquêtrice via une clé USB le mercredi 15/11.</p> <p>Bien cordialement</p> <p>Claire LEMARIE</p>	Impact sur l'immobilier
7	Email	LEMARIE Claire	<p>Objet : Fichiers pièces jointes contribution N°6 Claire LEMARIE</p> <p>Bonjour, Comme indiqué dans ma contribution N°6 sur le site : www.registre-dematerialise.fr/4906/ ; je vous transmets les fichiers en attachement via cet e-mail car cela ne fonctionne absolument pas sur votre site. J'ai tenté une dizaine de fois de joindre les fichiers des pièces jointes listées ci-dessous avec vidéos, sans vidéos, avec photos et sans photos, seulement les documents pdf et pour finir aucun fichier joint ! Cela fonctionne seulement en ne joignant aucun fichier... Vous recevrez 3 e-mails distincts en raison du poids des fichiers. Dans cet e-mail je joins toutes les pièces sauf la N°9 :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 : Estimation bien immobilier PropriétésPrivées.com de Mai 2022 2 : Avis de valeur SAFTI de Mai 2022 3 : Retour campeur booking.com Juillet 2022 4 : Commentaires négatifs Eoliennes Home Camper 2021 et 2022 5 : 2 attestations campeurs nuisances éoliennes été 2022 6 : Retours négatifs Vente Maison 2022 7 : Attestation sur l'honneur visites annulées-2022 8 : Liste des annonces des biens vendus dans les environs de Noyal Muzillac-Printemps à fin 2022. 9 : Vidéo ombres portées jardin et maison (*dans un 2nd et 3eme e-mail*) 10 : Lettre plainte procureur Mai 2021 11 : Lettre plainte procureur Janvier 2023 12 : Photos de notre jardin et depuis la maison <p>Nous remettrons également ces éléments à l'enquêtrice via une clé USB le mercredi 15/11.</p> <p>Bien cordialement</p> <p>Claire LEMARIE</p>	<p>impact sur activités touristiques</p> <p>Impact sur l'immobilier</p>

6	Web	LEMARIE Claire	<p>Je suis totalement contre ce parc éolien des Landes de Cambocaire qui est loin d'être un projet car les 3 éoliennes (et non 2) sont déjà implantées sur ce site depuis 2021.</p> <p>A l'automne 2022, le conseil d'Etat a validé la décision de la cour administrative de Nantes rendue en Février 2022 (https://www.legifrance.gouv.fr/ceta/id/CETATEXT000045184595) confirmant l'annulation de l'arrêté préfectoral qui autorisait l'exploitation du parc éolien, ce site est illégal. Sont-ils au-dessus des lois ?</p> <p>Nous subissons plusieurs nuisances depuis l'implantation de ces 3 éoliennes de 183 mètres de haut situées sur les Landes de Cambocaire, à environ 600 mètres de notre habitation. C'est au quotidien et voici le détail de ces préjudices :</p> <p>1/ LES TRAVAUX :</p> <p>Nous n'avons jamais été avisés par la société EE Noyal des intrusions des entreprises à notre domicile pour l'étude acoustique. Aucune information également quant aux travaux et convois des 3 éoliennes vers le site qui ont causé de nombreuses perturbations de circulation et du bruit incessant. Nous avons d'ailleurs fait constater le bruit constant des pompes à eau par un conciliateur judiciaire, Mr Claude Baessler, car les éoliennes sont construites dans une zone très humide (Comment est-ce possible d'ailleurs ?). Nous avons averti Mr Le Maire plusieurs fois par e-mail et par téléphone de ces nuisances qui ont duré 3 mois, mais il disait ne rien pouvoir faire, raison pour laquelle nous avons fait appel à ce conciliateur à l'automne 2021.</p> <p>De plus, l'exploitant des éoliennes s'est permis de creuser le talus de la voirie au bord de notre terrain pour évacuer le surplus d'eau lors de forte pluie. Ce qui endommage notre terrain et le rend inexploitable. Nous n'avons reçu aucune information pour cette intervention, ils agissent à leur aise comme toujours. Nous avons dû refaire le talus car le flux était trop important.</p> <p>2/ NUISANCES SONORES depuis l'implantation :</p> <p>Par les décisions de justice, nous savons que ces éoliennes sont illégales et pourtant elles sont en fonctionnement 24h/24, 7j/7 alors que même l'arrêté préfectoral (qui n'est d'ailleurs plus applicable depuis Avril 2023) imposait un arrêt les nuits, 30 minutes avant le coucher du soleil et 30 minutes après le lever. Les requis de l'arrêté préfectoral n'ont jamais été respectés. Les éoliennes ont même tourné la nuit de la tempête Ciaran (vidéo à l'appui : https://www.facebook.com/clemarie56/videos/370379672001978) Encore au-dessus des lois...</p> <p>Chaque vitesse de vent émet un bruit différent. Pour rappel, nous sommes à 600 m des éoliennes, situées au Sud/Est de notre habitation. Ce ne sont pas seulement les pales qui font du bruit, mais également les rotations des générateurs environ 15 à 20 fois par jour et il faut multiplier par 3 générateurs. Quand les vents dépassent les 10 km/h nous avons le droit à une symphonie.</p> <p>De plus, les mâts des éoliennes sont creux, ce qui fait caisse de résonance ; je n'ai pas pu identifier la cause du bruit, si c'était le bridage pour ralentir la rotation des pales ou la rotation du générateur.</p> <p>Nous entendons les éoliennes dans notre maison, même les fenêtres et volets fermés (fenêtres double vitrage avec renforcement acoustique) de manière plus ou moins forte, tout dépend de la force du vent, minimum à partir de 3 km/h. C'est vraiment insupportable, fatigant ; cette impression d'avoir des acouphènes sans discontinuer.</p>	<p>avis défavorable</p> <p>décision de justice</p> <p>effet stroboscopique/ombre portée</p> <p>enquête publique</p> <p>impact paysager/visuel</p> <p>impact sur activités touristiques</p> <p>Impact sur l'immobilier</p> <p>impact sur voirie</p> <p>Nuisances sonores</p>
5	Web	Catherine Langlois	<p>Ces eoliennes ont été jugées illégales. Elles n'auraient jamais du être montés.</p> <p>Je suis contre</p>	<p>avis défavorable</p> <p>décision de justice</p>
4	Web	PITARD Christian	<p>Il n'est pas normal qu'une décision de justice ne soit pas appliquée, le démantèlement a été demandé, donc il doit être réalisé !! Il est trop tard pour faire une demande qui aurait dû être faite en amont de la construction ! Il y a des règles qui doivent être appliquées par tous même les gosses sociétés. Je ne pense pas qu'un particulier pourrait faire cela!!!</p> <p>Vu l'impact sur l'environnement, les habitations proches nous demandons l'application de la décision de justice. Ce nouveau projet n'a rien de nouveau à refuser en bloc.</p>	<p>avis défavorable</p> <p>décision de justice</p>
3	Web	Anonyme	<p>Bonjour, ce site éolien est une nuisance pour nous qui habitons le lieu dit St Jean à Questembert. Vue directe depuis la maison, bruit certains jours, dévalorisation de notre bien immobilier, nous sommes défavorables à ces éoliennes et évidemment à l'implantation de nouvelles. Merci de votre attention.</p>	<p>avis défavorable</p> <p>impact paysager/visuel</p> <p>Impact sur l'immobilier</p> <p>Nuisances sonores</p>
2	Web	JAHIER Joël	<p>Lamentable !</p> <p>Les décisions judiciaires sont détournées et acceptées par la préfecture ! Quel exemple, ne soyez pas étonnés par le non respect croissant de la population envers cette représentation officielle de notre république devenue bananière.</p> <p>"Selon que vous serez puissant ou misérable..." devient l'adage de nos tribunaux !</p>	<p>décision de justice</p>
1	Web	Anonyme	<p>demande de démantèlement des 3 éoliennes hors la loi;</p>	<p>décision de justice</p> <p>démantèlement du parc</p>